

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

Partie I : PRESENTATION DES OUTILS ET DU TERRAIN

Chapitre I : Cadre de recherche

Chapitre II : Monographie du terrain

Partie II : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES DONNEES

Chapitre III : Considérations préalables

Chapitre IV : Présentation des échantillons

Chapitre V : Culture de participation

Partie III : ESSAIS D'ANALYSE : PERSPECTIVES ET SUGGESTIONS

Chapitre VI : Logiques de la dynamique d'ensemble

Chapitre VII : Culture de participation : Blocage et devenir

Chapitre VIII : Perspectives et suggestions

CONCLUSION GENERALE

Bibliographie

Table de matières

Liste des tableaux

Liste des graphes

Listes des figures

Annexes

Curriculum vitae

Résumé

INTRODUCTION GENERALE

Généralités :

Avec l'avènement bouleversant du phénomène de la mondialisation, le monde rural se trouve désorienté dans toutes leurs perspectives de développement. L'idéal s'échappe de plus en plus de leur perception. La formule « penser globalement et agir localement » véhiculée par le concept de développement durable se concrétise difficilement du fait que l'action doit s'accompagner d'une connaissance, d'un savoir-faire et d'une expérience ; des qualités qui ne sont pas, dans la plupart de cas, à la disposition des ruraux. Chercher une voie menant au développement reste encore un problème majeur que le monde rural tente de dépasser depuis plusieurs décennies. En Afrique comme à Madagascar, ce problème est encore loin d'être cerné. Néanmoins, il est désormais devenu l'objet de plusieurs recherches tant au niveau social qu'économique.

Beaucoup de chercheurs issus de différentes disciplines ont auparavant effectué des recherches sur les réalités rurales pour cerner la question de développement rural. Aussi, la sociologie a une part de responsabilité dans cette optique. Pour garder sa notoriété dans le domaine de recherche appliquée, elle a même opté pour la création d'une branche spécifique liée aux problèmes de la ruralité, d'où l'émergence de la sociologie de développement rural ou de la sociologie rurale. Cette branche concentre ses efforts sur le développement du monde rural. En étudiant les réalités sur les problèmes et les logiques paysannes, cette sous-discipline de la sociologie pourrait apporter des solutions nécessaires pour obtenir un décollage assuré. La présente étude s'efforce de voir et d'aborder les notions d'acteurs, de facteurs et de blocages en matière de développement rural.

Il est tout à fait possible de faire l'analyse sous l'angle de facteurs, mais on a de plus en plus souvent utilisé le concept d'acteurs pour rendre compte du phénomène de changement ou de développement. Les acteurs sont les personnes qui agissent rationnellement pour favoriser le changement souhaité. Cette étude va ainsi considérer l'individu social, à travers ses relations et ses actions, comme le moteur de changement. Nous allons dans ce sens considérer les contenus sociaux comme des ressources locales potentiellement exploitables pour le développement d'une communauté. Le renforcement, la mobilisation et la participation à des actions collectives s'annoncent a priori comme une possibilité de mettre en valeur cette ressource locale. Nous sommes donc dans le cadre de développement local. Une approche qui prône l'intégration de toutes initiatives ou de toutes interventions dans la logique

socioculturelle d'une communauté. Il est donc important de peser la portée de cette logique socioculturelle dans la mobilisation du capital humain au sein du processus de développement. Notre recherche trouve donc son originalité dans son analyse à la fois organisationnelle et fonctionnelle des interactions et des relations sociales.

Motifs du choix du thème et du terrain :

Le principe de la décentralisation, installé depuis fort longtemps, voulait attribuer aux collectivités territoriales de base une responsabilité assez volumineuse en termes d'organisation de l'espace. A Madagascar, le développement d'une commune rurale dépend largement de sa propre organisation. Et vu la non effectivité de l'application de la politique nationale de décentralisation, les communes rurales sont obligées d'adopter d'autres formes de développement . Elles s'évertuent à s'auto-développer. Pour ce faire, elles adoptent une organisation interne permettant à toutes leurs forces vives de prendre part aux réalisations des initiatives. Cette organisation interne est caractérisée par la participation des acteurs locaux aux actions collectives visant à combler le manque d'implication de l'Etat. Ainsi, nous avons choisi le thème : « Actions collectives et développement local».

Vu la difficulté de réaliser la recherche tant au niveau national que régional, le champ de la présente étude sera limité au sein d'une commune rurale. Nous avons ciblé celle d'Ankazondandy. Cette disposition est prise afin d'obtenir des résultats fiables. L'étude de cas se déroulera dans cette commune rurale et les résultats d'études qui y sont obtenus seront utilisés pour démontrer et expliquer dans quelle mesure les actions collectives pourraient être considérées comme des ressources locales exploitables dans un processus d'auto-développement. Cela nous permettra de tirer une conclusion globale et applicable dans des localités semblables. On estime alors que le choix du terrain est judicieux.

Problématique :

Parlant de la problématique, il s'agit de la question centrale que l'on va essayer de résoudre tout au long de la recherche :

Quels sont les apports et les difficultés de la mise en œuvre des actions collectives dans le processus de développement local ?

Hypothèses :

Pour pouvoir répondre à cette problématique, nous avons proposé les hypothèses suivantes :

- Les actions collectives, entant qu'élément fondamental dans le principe de subsidiarité, permettent de réaliser la résolution locale des problèmes locaux.
- Par sa capacité à mobiliser les efforts locaux, elles permettent également de rassembler la participation effective de toute la population locale au processus de développement communal,
- Mais malgré, jouer le rôle de facilitateur économique, ce principe d'actions organisées arrive difficilement à concrétiser ses apports.

Objectif global :

Ce présent travail de recherche fixe comme objectif général de contribuer à étudier les apports d'un modèle d'organisation territoriale basé sur les initiations entreprises à travers les actions collectives dans le processus de développement d'une commune rurale spécifique.

Objectifs spécifiques :

Cette étude a comme objectifs spécifiques de :

- Identifier les effets et les impacts de la mise en application de ce modèle d'organisation face à d'éventuelles défaillances au niveau du partenariat Etat-société et par la même occasion,
- Déterminer les principaux facteurs de blocage quant-à sa mise en place afin de déterminer les responsabilités et les rôles de chaque entité existante dans le processus de développement.

Méthodologie :

- Techniques

Pour pouvoir obtenir la validité scientifique de la recherche, on va utiliser des techniques appropriées à une approche sociologique.

Technique d'échantillonnage :

Le nombre d'enquêtés sera fixé à 70 individus. Dans le souci de représentativité de l'échantillonnage, on va procéder à la méthode probabiliste (aléatoire simple) qui donnera à toute personne d'avoir la même chance d'être sélectionnée.

Techniques vivantes :

Ce sont les outils de recherche et de collecte de données qu'on va mettre à notre disposition pour la réalisation de notre étude :

- Le pré enquête
- L'enquête par questionnaire sur 70 individus tirés au hasard
- L'entretien semi-directif
- L'observation participante
- Le focus groupe

Technique documentaire :

Une série de travail de documentation a été fait avant, pendant et après notre investigation sur terrain. Il s'agit de consultations de différentes littératures scientifiques relatives à notre sujet d'étude. Cette disposition a été prise dans une perspective de construction de l'objet d'étude, de la problématique et de la formulation des hypothèses.

Au cours de notre travail sur terrain, les établissements publics et privés que nous avons visités nous ont fourni des documents pour la mise en œuvre de ce mémoire. Le Plan Communal de Développement, ainsi des registres communaux et des rapports de recherches effectués par d'autres étudiants ultérieurement ont été mis à notre disposition pour large consultation.

Et tout au long de la phase rédactionnelle, des travaux d'exploration documentaire ont également pris en compte.

- Méthodes

Dans toute recherche en sciences sociales et notamment en sociologie, il est indispensable d'utiliser, selon l'objectif de la recherche, des orientations théoriques. En effet, pour le choix d'orientation, on va utiliser les courants de pensées suivants :

- *La théorie fonctionnaliste* qui contribuera à l'explication de notre objet d'étude en accentuant sur les rôles joués par les actions collectives dans le processus de développement socio-économique de la localité étudiée.
- *Le courant de pensée Individualiste méthodologique* de Raymond Boudon qui va nous permettre de faire une lecture sociologique sur les choix individuels à travers l'adhésion ou non à des actions collectives.
- *La théorie Durkheimienne* pour rendre compte de la solidarité organique (notion de conscience collective) qui affecte la société et qui explique le phénomène de « comportement de passager clandestin », concept avancé par Olson M.

L'analyse du phénomène se fera par la combinaison de l'approche quantitative et qualitative. On parle ici de protocole de triangulation méthodologique. Donc, la manipulation des variables sociologiques va être confrontée avec l'analyse anthropologique (analyse empirique) afin d'émettre une interprétation plus rigoureuse du phénomène.

Limite de la recherche :

Notre recherche a connu des limites tant au niveau matériel que temporel. Pendant notre travail sur terrain, un problème lié à l'éloignement de certains villages a été rencontré. De ce fait et par manque de moyen de transport adéquat, certains villages n'ont pu être visités ce qui pourrait engendrer quelques doutes sur l'exhaustivité de nos résultats. Mais malgré cette lacune, nous avons fait tout notre possible de recueillir le maximum de données servant à expliquer notre sujet. Sur le plan temporel, une contrainte temps s'est survenue tant en terme de terrain qu'en terme de rédaction du présent document.

Plan du mémoire :

Notre travail va traiter les trois parties qui suivent dont la première intitulée « Présentation des outils et du terrain » évoque le cadre théorique et la monographie du terrain ; la seconde partie ayant pour titre « Présentation et Interprétation des données » discute les trois chapitres suivants : considérations préalables, présentation des échantillonnages et culture de participation. Et enfin, en troisième partie, nous aborderons quelques « Essais d'analyse : perspectives et suggestions » qui elle aussi considère trois points décisifs.

Rapport! gratuit.com

Première partie

Présentation des outils et du terrain

Première partie : présentation des outils et du terrain

Cette partie traite deux chapitres différents dont le cadre théorique et la monographie du terrain. Le premier insiste sur des essais de définition des concepts clés utiles pour la construction de notre objet de recherche, tandis que le second chapitre nous renseigne sur la réelle de référence de notre choix.

Le cadrage théorique nous permet d'établir une réflexion bien délimitée et bien encadrée. Ainsi, à l'issus de notre exploration documentaire, des grilles de lectures ont été adoptées pour cerner notre sujet de recherche. Ce sont des théories préalablement avancées par des auteurs et qui évoquaient bien entendu des travaux traitant le même sujet ou du moins une partie de notre sujet de recherche.

La monographie du terrain vise quant-à elle à donner une description minutieuse de la commune rurale de notre choix. Elle relève dans ce sens d'une approche descriptive permettant de nous familiariser à notre laboratoire social choisi.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE :

Ce chapitre vise à construire un objet d'étude tout en énumérant l'intérêt sociologique à partir de notre thème choisi. Pour ce faire, il nous semble indispensable de définir et d'articuler les concepts clés qui vont décorer nos formulations d'idées tout au long de notre réflexion.

Les deux sous-chapitres que nous allons voir successivement vont justement évoquer cette ligne directive. Le premier intitulé « Définition de concepts » vise à expliquer de manière optimale les mots et les concepts récurrents et le second intitulé « Articulation conceptuelle et théorique » quant-à elle cherche à établir la liaison entre les concepts que nous avons utilisés dans la formulation thématique.

I.1.DEFINITION DE CONCEPTS :

I.1.1. ACTION COLLECTIVE :

- **Généralités :**

La définition de ce concept cherche à nous faire connaître la valeur et le sens sociologique qu'il véhicule afin de dégager ses apports explicatifs vis-à-vis du réel de référence de notre choix. Ainsi pour atteindre l'exactitude de compréhension, il est primordialement nécessaire d'établir une approche historique et évolutive du concept « action collective ». L'étude des actions collectives relève de deux sociologies très différentes : la première, microsociologique, est d'origine américaine et a pour objet l'amélioration du fonctionnement des groupes restreints ; la seconde, macrosociologique, est d'origine européenne et cherche à comprendre la logique des relations sociales.

Selon la définition d'Eric Létonturier, publié par l'Encyclopaedia Universalis, « Action collective, on entend par ce terme, propre à la sociologie des minorités, des mouvements sociaux et des organisations, toutes les formes d'actions organisées et entreprises par un ensemble d'individus en vue d'atteindre des objectifs communs et d'en partager les profits ».

Le concept action collective est ainsi issu des études des groupes, des organisations et des relations sociales que la sociologie tente de déterminer. C'est autour des question

démotivation, de condition de la coopération et des difficultés relatives à la coordination des membres ainsi que de la problématique de la mobilisation des ressources que se sont historiquement orientés les travaux de recherche sur cette notion. C'est à la lumière de cette constatation préalable que nous pouvons affirmer que l'étude de l'action collective relève du domaine d'analyse organisationnelle ; autrement dit celui de la sociologie des organisations. Toutefois, il faut souligner que dans cette étude, la sociologie entretient des relations de complémentarité avec d'autres disciplines, notamment avec la psychosociologie.

- **Appréciation sociologique :**

La sociologie a évidemment ses mots à dire concernant l'étude des actions collectives. D'ailleurs, réputé par sa capacité à mobiliser les membres de la société, ce phénomène a même fait l'objet d'une branche spécifique : « la sociologie de l'action collective ». Toutefois, les points de vue se différencient selon l'angle d'attaque d'où l'existence « des sociologies de l'action collective » : l'une micro et l'autre macro.

La microsociologie :

Nombreux sociologues ont expliqué l'action collective par la rationalité des acteurs. Dans la file de la pensée boudonienne, ces tentatives d'explication s'étaient données comme projet de réintroduire l'individu exclu par le « holisme » dans l'analyse sociologique. Ce courant de pensée affirme que nous ne pouvons expliquer les phénomènes sociaux qu'à condition de partir des individus, de leurs motivations et de leurs actions. Les tâches des sociologues seront donc, en premier lieu, d'étudier les actions individuelles qui constituent l'élément de base du social et par la suite de montrer comment ces actions ont interféré et donné naissance à un phénomène social. Cette approche atomique reproche toute forme de surestimation des contraintes ou influences exercées par la société et qui conditionnent les comportements des individus. Elle refuse également ce que nous appelons « le déterminisme sociologique ». La formation des actions collectives ainsi que les changements sociaux sont indéterminés puisqu'ils résultent tout simplement de l'agrégation des comportements individuels ou autrement dit, « l'effet émergent ». Dans ce sens, la mobilisation pour une action organisée s'explique par l'accumulation de nombreux comportements individuels qui sont rationnels.

En adoptant une méthodologie individualiste, la sociologie américaine a montré que la mobilisation des membres d'un groupe afin de défendre leurs intérêts n'était pas automatique. Au milieu des années 60, bon nombre de sociologues ont renouvelé l'analyse des actions collectives en se fixant sur la compréhension de la logique stratégique des acteurs rationnels.

Parmi ces sociologues, Marcur Olson fut le plus connu grâce à son œuvre intitulé « la logique de l'action collective », 1978. Au niveau microsociologique, M. Olson voulait montrer que les individus rationnels ayant des intérêts en commun ne se mobilisent pas automatiquement pour les défendre. D'après lui, un individu ne participe à une action organisée que si le coût de sa mobilisation est inférieur au gain escompté. Si le gain est un bien collectif, une autre attitude également rationnelle surgit. Il s'agit du choix de l'individu rationnel à ne pas participer et à profiter des éventuels résultats acquis par l'action collective. Cenon-participation désigne une notion originale que M. Olson appelle « le comportement de passager clandestin ». La détermination de la logique de l'action collective se résume dans cette perspective par un mécanisme de rapport coût/avantage. Et les décisions des acteurs ne sont que l'incarnation de leur rationalité et de leur esprit calculant. Des attributs que chaque individu dispose pour faire émerger son individualité.

La macrosociologie :

Nombreux sociologues ont tenté de dépasser cette approche individualiste en empruntant une vision globalisante dans leur explication du phénomène d'action collective. Cette approche holiste a été bien ancrée dans l'espace sociologique européen pour élucider des mouvements sociaux de grande envergure tels que les manifestations politiques, les élections, les mouvements syndicaux et les révolutions ouvrières etc. Les études macrosociologiques de l'action collective se ressourcent le plus souvent de la théorie psychosociologique dans ses tentatives.

Parler de l'holisme sans faire surface à la pensée durkheimienne et marxiste semble une tentation perdue d'avance. En effet, ces deux courants de pensée ont pu apporter une contribution inestimable dans l'étude sociologique de l'action collective.

Premièrement, l'opinion marxiste sur la logique de mobilisation s'explique par le phénomène de lutte de classe. La mobilisation de la classe dominée vis-à-vis de la violence physique et idéologique exercée par le patronat s'explique par une construction d'identité collective entre les individus issus d'une même classe sociale. La classe ouvrière en quête de

liberté socioéconomique à travers les luttes politiques et syndicales, ne se mobilise pas automatiquement même si cette mobilisation de défendre leurs intérêts est considérée légitime et normale. Selon le marxiste, les luttes des classes favorisent et façonnent le changement social puisque les classes sociales sont des acteurs collectifs qui au cours de leurs affrontements, transforment et modifient l'organisation socioéconomique de la société. Dans cette perspective, ce sont les mouvements sociaux en tant qu'actions collectives qui obligent la logique de rapports sociaux à se modifier.

Deuxièmement, avec une analyse globalisante des faits sociaux, le courant durkheimien a réussi à faire triompher leur pensée dans plusieurs études de l'action collective. En traitant les actions collectives comme des choses, ce courant de pensée a pu apporter une explication de son objet d'étude par un autre fait social qui lui est antérieur. Ainsi, il conclue que la cause déterminante du choix individuel envers les actions organisées réside sur le poids de la société d'où la notion de « conscience collective ». La mobilisation et la motivation des membres de la société pour une action proviennent alors d'une cause qui leur est totalement externe. Dans cette optique, toute pensée ou action collective doit avoir une origine sociale qui la détermine. Par le pouvoir de coercition, la société impose ses règles, ses normes et ses valeurs sur les comportements de chaque individu. Le rassemblement dans une action collective est ainsi interprété comme le fruit de la conformité des comportements et des conduites des membres de la société. Et la transgression de ces règles provoque soit une sanction sociale soit une réaction négative de l'entourage. La participation se présente donc comme un moyen pour l'individu de renforcer son intégration sociale. C'est justement dans ce sens que le courant de pensée durkheimienne a martelé l'importance de distinguer la notion de « conscience collective » et celle de « conscience individuelle ».

- **Appréciation psychologique :**

Le jeu de l'influence et du charisme, les mécanismes de contagion mentale et le rôle des croyances, des attentes et des frustrations figurent parmi les facteurs que la sociologie a tendance à emprunter pour expliquer les raisons incitant les individus à adhérer et à participer à des actions collectives. Nous pouvons énumérer quelques précurseurs en psychosociale qui ont apporté leur touche dans l'analyse sociologique.

Les actions collectives se forment le plus souvent par un processus de mécanisme d'adoption d'un certain nombre de comportements collectifs. La psychologie comme la sociologie a chacun leur interprétation de ce mécanisme. Pour comprendre le processus de formation d'une action collective, il paraît incontournable d'évoquer les trois auteurs suivants :

- Gustave Le Bon avec sa théorie sur l'Hypnotisme collectif,
- Gabriel Tarde avec sa théorie basée sur le processus d'imitation et
- Herbert Blumer avec sa retouche interactionniste.

La force du leader dans la mobilisation :

Dans son approche psychosociologique, vers la fin du XIX^e siècle, Gustave Le Bon a pu rendre compte de la formation d'une foule par l'action de meneurs exerçant leur pouvoir « hypnotique » sur des êtres qui, ayant perdu toute individualité, s'influencent mutuellement. Cette première approche nous renvoie directement sur l'importance du leadership visant à mobiliser et à motiver chaque individu à s'intégrer dans une action organisée. Leadership et motivation sont ainsi deux termes inséparables quant'il s'agit de mobiliser une foule ou un groupe de personnes en vue d'entretenir une action commune.

Le processus d'imitation et de conformité :

Plus tard, Gabriel Tarde, dans son livre « l'opinion et la foule » exposait une explication de la vie sociale par un processus d'imitation et de conformité. Selon lui, les comportements collectifs et la construction homogène de la conduite émanent d'une réponse automatique et simultanée d'individus exposés à des « stimuli identique ». Dans ce cas, la formation et la réussite d'une dynamique d'ensemble résultent de l'adoption d'une règle de conduite commune que chaque membre de la collectivité s'efforce de suivre. Le non adoption de cette règle pourrait desservir l'objectif de l'action organisée.

Cette vision nous ramène directement à une approche holiste de l'action collective. En effet, ce processus d'imitation que G.Tarde voulait attribuer à l'explication du phénomène se réfère à la notion de « conscience collective » proposée par E. Durkheim. Ce dernier voit dans l'action collective une force extérieure explicitement représentée par des règles et des conduites que la société véhicule et en qui les comportements de ses membres devraient se conformer. L'action collective n'est donc que le fruit d'une construction d'identité collective. La dimension culturelle est donc un élément déterminant dans notre analyse.

Le processus d'interaction :

Puis après, vers la moitié du XX^e siècle, Herbert Blumer, dans son œuvre « l'interactionnisme symbolique », affirme une nouvelle appréciation de la formation des actions collectives. Il a expliqué cette formation par un processus d'inscription passive de l'individu dans des mouvements collectifs. C'est delà que commence l'affirmation de l'individualité dans l'étude de l'action organisée. Mais toutefois, il semble important de noter que cette participation résulte, selon lui, d'une interprétation et d'un ajustement réciproques de comportements dans le cadre d'une situation définie par un partage de signification qui constitueront un « ciment identitaire » favorable au développement d'une « dynamique d'ensemble ».

- **Appréciation organisationnelle :**

Appuyer par une approche individualiste, l'approche organisationnelle considèrent les responsables de l'organisation comme des chefs d'entreprise mobilisant les ressources dont ils disposent afin de faire triompher leurs intérêts. La première préoccupation de cette approche réside sur la compréhension des facteurs internes de la mobilisation des membres de l'organisation. Cela nous permet de réaffirmer notre avis selon lequel l'étude des actions organisées nécessite bien la prise en compte de la notion de leadership prise entant que gage par excellence de motivation et de mobilisation.

Motivation et leadership sont deux termes inséparables dans une action organisée qui voulait être plus performante dans ces activités. Ils sont interdépendants car l'un favorise l'autre et réciproquement l'inverse. En effet, pour avoir un niveau de motivation chez tous les membres de l'organisation, le leader doit adopter un style de leadership approprié. Mais avant d'entrer au cœur de notre commentaire, il importe de définir successivement les deux termes : leadership et motivation.

Le Leadership :

Qu'est ce que le leadership ? Etymologiquement, le mot leadership est emprunté de l'anglais et composé du mot « *leader* », qui signifie chef, et du suffixe « *-ship* » qui veut dire bateau. D'une manière générale et malgré la divergence de style, le leadership est présent dans toute organisation. Il peut être défini comme « la capacité d'un individu à influencer, à motiver et à rendre les autres capables de contribuer à l'efficacité et au succès de

l'organisation dont ils sont membres ». Il désigne ainsi le comportement que l'on peut reconnaître à celui qui assure la fonction de leader.

Selon la théorie des Mondes, le leadership peut aussi s'apprehender comme la capacité à créer un Monde auquel les autres veulent appartenir. Le leadership est alors la capacité à diagnostiquer et comprendre le Monde actuel, à concevoir le Monde voulu et enfin à construire une passerelle pour que les autres acteurs rejoignent le Monde voulu. Il serait ainsi défini comme l'influence d'un individu sur un groupe.

La motivation :

Par définition, la motivation désigne « la force qui pousse l'individu à agir ». Dans une organisation, elle est perçue comme l'initiative personnelle de chaque membre de faire une action visant à atteindre l'objectif fixé. La motivation, comme l'intégration et l'implication, ne peut être obtenue que par une stratégie organisationnelle adéquate soit par contrainte soit par conscientisation. Elle est donc liée au style de leadership choisi. Ceci nous amène à poser la question : Est-ce qu'il existe un modèle de leadership idéal pour motiver chaque membre de l'organisation ?

De cette définition, nous faisons référence sans doute à une approche atomique proposée par l'individualisme méthodologique. Dans ce cas, l'action collective, en tant qu'objet sociologique, a une base fondamentale, « la rationalité des acteurs ». Cette dimension individuelle nous permet de relever la logique de la participation ou du non-participation à une dynamique d'ensemble.

I.1.2. DEVELOPPEMENT LOCAL :

- **Développement durable :**

Le développement durable est souvent présenté comme principe guide de l'action collective. Etudier cette dernière sans parler de cette vision englobant semble faire une approche perdue d'avance.

En partant par la définition donnée par la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement de l'ONU, dite "Commission Brundtland" en 1987, «Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la

possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins ». Tendre vers le développement durable, c'est mettre en cohérence les aspects suivants :

**Aspect environnemental supportable* pour l'écosystème : Utilisation rationnelle et protection de la biodiversité au niveau nationale.

**Aspect économique viable* pour tous les collaborateurs et partenaires : Distribution équitable de la production réalisée.

**Aspect social vivable* et orienté vers la cohésion sociale entre tous les individus concernés et les collectivités de base partenaires : Implication de la population locale dans le processus de développement.

- **Généralités sur le développement local :**

Le développement local ne peut être défini de façon satisfaisante en quelques lignes et sans un minimum de recul épistémologique. En effet, il possède autant de définitions qu'il y a d'auteurs ou de champs disciplinaires. Tantôt regardé comme objet, tantôt pensé comme sujet, le développement local pourra être, selon les auteurs, un processus, un état, une politique, un résultat, une méthode voire même une nouvelle idéologie etc. Mais selon les époques, les champs et les auteurs, il sera employé comme synonyme de « développement par le bas », « développement endogène », « développement rural », auto-développement »....Toutefois, cette absence de consensus sémantique ou conceptuel n'a pas empêché à l'extension d'être largement utilisée et partagée par nombreuses disciplines.

Si la somme des deux mots semble difficilement définissable, la définition séparée nous éclairera peut être face à ce flou sémantique :

*Le développement : Littéralement, le développement est l' « action de déplier ce qui était enroulé ». A partir de ce sens premier, l'Académie française note plusieurs acceptations comme :

- « *Action de déployer, d'étendre quelque chose ou le résultat de cette action.* »
- « *Action de faire croître, de faire progresser ou le résultat de ces actions.* »
- « *Le fait de croître, d'évoluer en prenant de l'importance, de l'ampleur* ». »

A la lecture de ces trois définitions nous notons déjà une double ambiguïté : d'abord, le développement peut à la fois être l'action de faire et le fait lui-même. Autrement, il peut à la fois être une action et le résultat de cette action. La plupart de chercheurs qui ont tenté de faire une approche autour du développement local se sont autant intéressés à *l'action de faire* qu'au *fait* lui-même. Presque tous ont préféré d'aborder cet objet d'étude sous l'angle de *l'action* plutôt que sous l'angle du *résultat de cette action* d'où la fameuse notion de « processus de développement ».

Toutefois, il convient aussi de se référer au sens économique proposé par le Petit Larousse dans lequel le développement se définit comme « l'amélioration qualitative et durable d'une économie et de son fonctionnement ». Plus qualitatif car il tient compte de l'amélioration des conditions humaines, sociales et culturelles d'une localité donnée.

*L'adjectif local peut quant-à lui être défini beaucoup plus simplement. C'est ce qui est « particulier à un lieu, à une région, à un pays ». Mais dans la littérature scientifique, la définition du local dépasse largement la question de la limite et de l'échelle. Il se traduit ainsi comme une référence géographique donc un espace précis.

Puisque le développement traditionnel n'a pas pu répondre à toutes les problématiques, une volonté politique locale s'est manifestée au cours des dernières années afin de promouvoir le nouveau concept, « le développement local ». En ce sens, Guigou J.L. le qualifie comme une « nouvelle politique de coopération et de planification micro-régionale, faisant des Pays, des unités territoriales de base de la vie économique et sociale à partir desquels pourraient s'organiser un véritable développement par le base. »

Le développement local est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidants. La théorie du processus de développement local avancée par Vachon B. explique mieux ce principe de participation communautaire. Pour lui, l'implication des acteurs de base dans le cheminement de l'action de développent doit respecter le processus connu sous le nom de SIMFA (Sensibilisation _ Information _ Mobilisation _ Formation _ Action). Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse entre les composantes économiques, sociales, culturelles, politiques et environnementales. La composante économique détient souvent une priorité, parmi les autres, vu l'importance pour chacun d'être en mesure de gagner sa vie et de subvenir de manière satisfaisante à ses besoins et à ceux de ses proches.

Mais il faut souligner que le développement local est récemment devenu un mode d'approche, une méthode d'appréhension globale des problèmes locaux et un phénomène social où les actions mobilisent l'ensemble des membres et des intervenants dans une communauté.

- **Dimensions du développement local :**

Au niveau terminologique, l'approche de développement local est aussi appelée « développement économique communautaire » (DEC) dans sa version plus urbaine. Ce terme est plus utilisé aux Etats-Unis et au Canada.

Selon Favreau L. et Levesque B., l'approche du développement local peut se définir comme une approche globale de « revitalisation économique et sociale des collectivités » qui réunit quatre (4) dimensions :

La dimension économique : Les actions visent le déploiement d'un ensemble d'activités de production.

La dimension locale : Les actions visent à mettre en valeur les ressources locales d'un territoire donné où s'engagent les principales composantes d'une communauté.

La dimension sociopolitique : Les actions visent la revitalisation sociale et économique d'un territoire en intervenant dans tous les aspects problématiques de la vie locale. Sur ce point, le développement local se présente comme une orientation stratégique qui peut prendre une intervention auprès d'une communauté plus défavorisée.

La dimension communautaire : Les actions considèrent la communauté comme le centre d'intérêt de l'intervention. En effet, le développement communautaire fait référence à la mise en place et au renforcement de conditions qui permettent d'une part, à une communauté de progresser socialement, économiquement et culturellement et d'autre part, à tous les membres de cette communauté de participer au progrès et de profiter de ses fruits, le plus équitablement possible.

Suivant ces quatre dimensions, le développement local est étroitement associé au développement social, économique et au développement culturel.

- **Objectifs du développement local :**

Selon Guigou J.L, le développement local renferme des « idées d'autonomie, d'indépendance, de valorisation des ressources locales, de territorialisation de la production et des échanges, de globalité, de refus d'une division interrégionale et ou internationale du travail ».

En partant de cette affirmation, le développement local cherche à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Améliorer le cadre de vie des personnes vivant dans une communauté donnée pour qu'elles puissent profiter d'un environnement sain et agréable leur permettant à son tour une meilleure intégration sociale.
- ❖ Améliorer le milieu de vie des personnes afin qu'elles puissent s'épanouir dans une communauté donnée qui leur offre plusieurs occasions sociales et culturelles.
- ❖ Améliorer le niveau de vie des personnes vivant dans une communauté donnée pour que chacun puisse travailler et gagner un revenu pour pouvoir profiter des avantages de leur communauté respective.

I.2. ARTICULATION CONCEPTUELLE ET THEORIQUE :

I.2.1. RELATION ACTION COLLECTIVE/DEVELOPPEMENT LOCAL :

En articulant les différentes disciplines et les concepts qu'elles véhiculent cités dans le sous-chapitre ci-dessous, nous pouvons effectuer une analyse scientifique concernant le rôle des actions collectives dans le processus de développement local. En effet, la combinaison de la sociologie de l'action collective avec la sociologie du développement nous permet d'obtenir un cadrage théorique adéquat par rapport à notre sujet d'étude. La première insiste sur la capacité des actions organisées à provoquer un changement socioéconomique. La seconde quant-à elle tente de chercher la logique qui détermine le processus de développement. Intégrer les actions collectives au sein de cette logique révèle à nouveau le questionnement du départ que notre thème voulait démontrer.

La sociologie du développement se questionne sur le processus de développement sociaux et économiques. Cette branche de la sociologie place ce processus en regard de ses

impacts sur la société. Dans cette étude, nous allons observer l'enchaînement des actions de développement dans une commune rurale bien déterminée toute en insistant sur les fonctions que jouent les initiatives locales notamment les actions collectives au sein de ce processus.

La sociologie du développement est placée à cheval entre les oppositions suivantes :

- Proposer des remèdes / faire de l'analyse
- Critiquer le développement / en faire sa promotion

Qu'elle soit critique ou qu'elle en fasse la promotion, le champ de la sociologie qui étudie le développement pose généralement le *comment* et le *pourquoi* de la situation. Ainsi, pour répondre ces deux énigmes, les sociologues doivent établir un relais entre théorie et pratique pour obtenir les formules suivantes :

- Faire de l'analyse puis proposer des remèdes
- Critiquer le développement pour en faire sa promotion.

La présente étude va tenir compte de ces formules. Les résultats du travail sur terrain que nous allons voir dans la partie suivante, nous permettra d'établir une analyse adaptée et une critique constructive du processus de développement local.

Les études en sociologie du développement ne s'écartent pas loin des analyses effectuées par des anthropologues quand elles abordent, à partir de cas particuliers, le développement local. Plus récemment, les études en sociologie du développement se sont intéressées à la relation entre les dynamiques locales et les enjeux mondiaux. Elles analysent les effets de la logique de relations sociales sur le développement de la localité et les répercussions de l'application des interventions macro-sociales. Elles peuvent être complétées par des analyses au niveau des cultures et attitudes. Dans ce cas, le recours à la psychologie sociale du développement est nécessaire.

I.2.2. FACTEURS ET ACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL :

Si le développement est perçu dans la plupart des cas comme le résultat d'un changement d'un état à un autre. Selon la définition de Guy Rocher, un changement social est « toute transformation observable dans le temps, qui affecte d'une manière qui ne soit pas que provisoire et éphémère la structure et le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité ».

Nous pouvons expliquer ce changement en faisant intervenir une analyse à la fois en termes de facteurs et également sous l'angle d'acteurs. L'action collective peut être considérée comme des facteurs du développement et les individus membres de cette action collective quant-à eux sont des acteurs.

Ainsi, notre raisonnement va emprunter la tournure méthodologique suivante : Tout d'abord, nous allons établir une analyse fonctionnelle afin de connaître la place des actions collectives au sein du processus. Et en second lieu, c'est grâce à l'individualisme méthodologique et à une approche organisationnelle que nous allons fournir une explication de la motivation et de la mobilisation des individus membres de l'action organisée. Et par la suite, nous allons avancer d'autres éclaircissements, sous l'angle holiste, où nous identifierons les facteurs socioéconomiques et culturels qui peuvent intervenir ou influencer la participation des individus. Et enfin, c'est à partir de ce dernier recours méthodologique que nous présenterons des lectures psychosociologiques auxquelles nous évoquerons la domination de la structure englobant sur le comportement des acteurs et de leurs contextes d'action.

CHAPITRE II : MONOGRAPHIE DU TERRAIN :

Il est nécessaire d'établir une aperçue monographique de la commune étudiée afin d'entamer une recherche contextualisée. Ce chapitre nous permet de se renseigner sur la commune d'Ankazondandy. Une présentation synthétisée sur la situation géo-démographique et socioéconomique de la localité sera discutée dans les passages qui suivent.

II .1. SITUATION GEOGRAPHIQUE :

II.1.1. LOCALISATION :

La commune rurale d'Ankazondandy est une des 25 communes rurales formant le District de Manjakandriana dans la région d'Analamanga. Elle se situe dans la partie Nord du District. Elle est distancée de 49 Km d'Antananarivo sur la route Nationale 3 (RN3) menant à Anjozorobe.

Signalons en passant que la RN3 tient une place considérable, du point de vue économique, social et culturel pour les Fokontany et communes traversées car elle assure la circulation des personnes et des produits dans la sous-région dénommée Vakin'iMananara

II.1.2. SUPERFICIE :

La commune d'Ankazondandy s'étend sur une superficie estimée à 180Km². Elle est constituée par 26 fokontany selon le tableau ci-après :

Tableau 1 : Liste des 26 fokontany composant de la Commune

N°	FOKONTANY	DISTANCE PAR RAPPORT AU CHEF LIEU DE LA COMMUNE (en km)
1	Ambohibao Nord	6
2	Ambohipihaonana	8
3	Ambohitrakatso	9
4	Ambohitrandraina	6
5	Ambohitsaratany	2
6	Analatsara	9
7	Andozoka	5
8	Andranolava	13
9	Andranotsimihozo	4
10	Andriakely Nord	5

11	Anjohy	7
12	Ankafotra	7
13	Ankazondandy	0
14	Ankomby	3
15	Anosivola	13
16	Anosy	2
17	Antanetibe	3
18	Antaninandro	7
19	Antsahatanteraka	1
20	Beorana	28
21	Fandana	8
22	Fierenana	1
23	Mafaitrorana	5
24	Mandena	5
25	Moratelo	7
26	Tsarahanenana	8

Source : PCD 2012.

Selon le tableau, Les Fokontany de Beorana, d'Andranolava et d'Anosivola sont les plus éloignés par rapport au chef-lieu. Ils se situent respectivement à 28 km et 13 km d'Ankazondandy. Ces fokontany sont très enclavés car ils ne sont accessibles que par des sentiers très difficiles qui ne sont praticables qu'à pieds. Cela engendrer l'insuffisance des infrastructures de base. Le manque de communication et d'échange entre les responsables locaux et les administrés est facilement compréhensible. L'absence des moyens de communication et l'état pitoyable des infrastructures routières confirment cette situation.

II.1.3. COMMUNES LIMITROPHES :

La commune rurale d'Ankazondandy est entourée de 5 communes voisines, à savoir :

- Au Nord, la commune de Mangamila
- Au Sud, la commune d'Ambohitrony
- A l'Ouest, la commune d'Ambohitromahitsy et celle de Sadabe
- A l'Est, la commune de Soavinandriana

Signalons que 4 des ces communes appartiennent au district de Manjakandriana, et une commune au District d'Anjozorobe (celle de Mangamila). Il convient de noter que parmi ces communes, Ankazondandy est considérée, non seulement comme un carrefour économique, mais aussi et surtout un lieu d'échange vu la présence d'un marché qui attire nombre de population provenant d'autres localités et communes.

II.1.4. RESSOURCES NATURELLES :

Malgré l'exploitation abusive de la forêt par la population, la commune dispose des lambeaux de forêt Naturel qui couvre sa partie Nord-est plus précisément à Beoarana et à Andranolava. Elle est traversée par la rivière Mananara affluent de Betsiboka, laquelle tient une place importante pour la riziculture.

Tableau 2 : Ressources naturelles de la commune

Ressources Naturelles	Type/Nom	Localisation	Superficie/Longueur
Forêt	Eucalyptus	Tous les fokontany	13.000 ha
	-Eucalyptus -forêt naturelle (palissandre, nanto, varongy...)	Beorana Andranolava	7.200 ha
Rivière	Mananara	Commune	10 km
Lac	Antanimena	Moratelo	2 ha

Source : PCD 2012

La surface forestière ne cesse de diminuer dans la commune, beaucoup en sont les causes comme le déboisement excessif, les feux de brousses, les défrichements irrégulières et illégales pratiqués par la population pour s'assurer des sources d'énergie : bois de chauffe et charbon. Ces situations entravent lentement mais sûrement la préservation et la protection de l'environnement.

Paradoxalement, la commune est renommée dans la production de Charbon de bois et bois de chauffe car elle en approvisionne pour beaucoup les communes environnantes, et plus particulièrement la ville d'Antananarivo. La formation sur la carbonisation améliorée s'avère donc utile pour inciter les exploitants à préserver l'environnement dans cette commune.

II.1.5. SOL ET CLIMAT :

Son sol est fertile malgré son type latéritique et ferrallitique, ce qui demande d'importantes quantités d'engrais. De plus, la non maîtrise des eaux de rizière surtout pendant la période pluviale reste continuellement une source de grave problème qui rend la production stationnaire en terme de rendement agricole. L'inondation provoque souvent la destruction

désastreuse de la récolte. En effet, la période de soudure devient de plus en plus dure pour les paysans. Certains d'entre eux ne consomment que des manioc et des patates douces pendant cette période.

Quant à la ressource minière, notons l'existence de fer à Amby mais le problème c'est que la commune ne parvient pas à exploiter avec son propre moyen cette ressource. Les dirigeants de la commune ont pour objectif de trouver un partenariat : entreprises étrangères ou malgaches pour faciliter l'exploitation de ce minéral.

Pour ce qui est du Climat, la commune rurale d'Ankazondandy a un climat caractérisé par une saison chaude et pluvieuse de novembre en avril, une saison très fraîche en hiver, caractérisée par de crachins continus. En général, la météo se divise en quatre saisons bien précises à savoir :

- Eté : novembre – janvier : chaud et humide
- Automne : février – avril : période de récolte.
- Hiver : Mai – juillet : froid
- Printemps : Août – octobre : début de la saison chaude.

L'Hiver est plus rude dans cette localité, la température varie entre 07 à 15°. Notons que les eaux de pluie causent chaque année la destruction des routes et sentiers desservant les fokontany. Par conséquent, la communication inter-fokontany et inter-village est difficile

II.2. SITUATION DEMOGRAPHIQUE :

II.2.1. POPULATION :

La commune Ankazondandy enregistre 17.930 habitants, repartis comme suit dans les Fokontany :

Tableau 3 : Nombre de population par fokontany

N°	fokontany	Nombre de population
1	Ambohibao Nord	850
2	Ambohiphaonana	790
3	Ambohitrakatso	769
4	Ambohitrandraina	392
5	Ambohitsaratany	876
6	Analatsara	496
7	Andozoka	442
8	Andranolava	224
9	Andranotsimihozo	1100
10	Andriakely Nord	947

11	Anjohy	758
12	Ankafotra	593
13	Ankazondandy	1080
14	Ankomby	542
15	Anosivola	456
16	Anosy	1122
17	Antanetibe	636
18	Antaninandro	1163
19	Antsahatanteraka	438
20	Beorana	460
21	Fandana	429
22	Fierenana	397
23	Mafaitrorana	440
24	Mandena	905
25	Moratelo	817
26	Tsarahanenana	768
TOTAL		17930

Source : PCD 2012.

D'après ce tableau, le Fokontany Antaninandro est le plus peuplé (1163 habitants) du fait qu'il se trouve le long de la RN3 et qu'il possède des zones cultivables. Le fokontany d'Andranolava est, par contre, le moins peuplé (224 habitants) car il se trouve dans une zone très enclavée. Les services sociaux de base y constituent d'importants obstacles pour les éventuels nouveaux venus et les investisseurs. La faiblesse du nombre de la population est donc évidente.

La population n'est donc pas bien repartie sur l'ensemble du territoire de la commune. Elle a tendance à se grouper aux alentours des unités de productions et des services publics, principalement implantés au chef-lieu, siège de l'Administration ou bien dans les localités situées sur les axes de circulation.

II.2.2. ACTIVITES DE LA POPULATION :

L'économie de la commune repose surtout sur l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière et le commerce ambulant. Néanmoins, les habitants d'Ankazondandy excellent dans des activités extra-agricoles comme les petits commerces, et le transport, en complémentarité avec l'agriculture et l'élevage. Nous notons également que les fonctionnaires sont nombreux dans la commune.

En outre, le nombre de chômeurs ne cesse de croître dans la commune. Ils sont obligés de se vagabonder, voire même voler puisqu'ils ne disposent pas suffisamment de terre exploitables, phénomène aggravé par la faiblesse du niveau d'éducation.

II.3. SITUATION ECONOMIQUE :

II.3.1. AGRICULTURE :

La riziculture est la principale activité de la population d’Ankazondandy comme les communes environnantes à l’instar d’Ambohitrony, de Mangamilà, de Soavinandriana. Outre la riziculture, la commune se démarque aussi dans la production de légumes, de racines et de tubercules.

En général, les problèmes majeurs rencontrés par les paysans sont :

- La non maîtrise des nouvelles techniques culturales du fait de l’insuffisance voire de l’inexistence des techniciens agricoles pour encadrer les paysans. Le rendement reste donc stationnaire (2 à 3 tonnes/ha) et n’arrive plus à satisfaire les besoins de la famille surtout pendant la période de soudure.
- La vétusté des infrastructures agricoles comme les barrages et les canaux d’irrigation. Seuls 07/26 fokontany disposent de barrages opérationnels. Ainsi, en plus de l’application des techniques rudimentaires, la non maîtrise de l’eau de rizière apparaît comme un des obstacles à surmonter par les paysans.
- Le Manque de matériels de production à cause de l’insuffisance des moyens financiers pour l’acquisition d’équipements plus adéquats (herses, charrues, sarcluses, pulvérisateurs,...) : nous pouvons constater que les matériels utilisés restent toujours archaïques.
- Insuffisance des intrants agricoles (engrais, semences améliorées, produits phytosanitaires.) et la propagation des maladies des cultures entravent également le développement de la production.

Etant donné que les paysans n’ont pas suffisamment de moyens pour pouvoir s’assurer un surplus agricole capitalisable, le mode de culture est traditionnel, aggravé par l’insuffisance des terrains cultivables. De plus, la non maîtrise de l’eau reste une barrière insurmontable pour les paysans puisque presque les infrastructures hydro-agricoles sont vétustes et non opérationnelles. En conséquence la production est totalement destinée à la consommation familiale.

Face à cette situation, la production ne peut pas assurer la période de soudure pour les paysans pauvres et sans terre. Dans ce sens, on constate qu’en termes de secteur d’activité, bon nombre d’entre eux recourent au salariat agricole pour tenter de faire face aux besoins d’argent. D’ailleurs, le secteur agricole est un important pourvoyeur d’emploi dans la commune Ankazondandy.

II.3.2. ELEVAGE :

Après l'agriculture, l'Elevage constitue aussi le moteur de développement de la commune. Les types d'élevages pratiqués dans la commune sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Types d'élevage

SPECULATION	EFFECTIF
Bovin	1016
Vache laitière	137
Porcin	408
Ovin	29
Volailles	13378
Apiculture	30

Source : PCD 2012.

L'Elevage bovin prend une place importante dans le domaine économique car d'une part les bovidés assurent l'appui des agriculteurs dans les travaux agricoles et le transport. D'autre part, ce secteur constitue le moyen d'épargne pour chaque ménage. Cependant, d'après ce tableau, leur nombre est largement insuffisant (1016 têtes).

De plus, bon nombre de population pratique l'apiculture (80). Pourtant, cette filière reste encore au stade d'amateurisme car les éleveurs n'ont pas suffisamment des moyens pour professionnaliser cette filière. Pour l'élevage porcin, quelques éleveurs seulement produisent des porcelets qui approvisionnent les marchés de Talatan'i Volonondry et d'Andriampamaky.

Pour les volailles (13378 têtes), les poulets gasy et les canards, ils sont vendus pendant les périodes de fête.

Soulignons que l'élevage est actuellement en situation de crise à cause de l'insuffisance de techniciens encadreurs. Les problèmes majeurs rencontrés sont :

- Le manque de technicité et de soins plus approprié pour les animaux : la technique d'élevage est encore traditionnelle alors que la commune ne dispose qu'un seul vétérinaire privé qui assure la vaccination des animaux dans tous les fokontany.
- Les maladies animales récurrentes comme la bilharziose, le besoroka pour les bovidés, la peste porcine et le barika pour les volailles...

II.3.3. ARTISANAT :

La vannerie, la menuiserie, la confection, la maçonnerie, la briqueterie et la fabrication de charrettes sont les principales activités artisanales de la commune rurale d'Ankazondandy. On compte environ une dizaine d'artisans mais leurs problèmes fondamentaux sont principalement l'insuffisance de fonds pour le développement de leur activité et la modernisation de cette filière. En effet les difficultés rencontrées par les 90% d'artisans d'Ankazondandy sont généralement d'ordre financier. Viennent ensuite les problèmes liés à la technicité et à la formation professionnelle. Concernant les briqueteries, beaucoup produisent plus de 20.000 briques par semaine avec la technique traditionnelle. En fait, selon le souhait des artisans, la création d'un centre de formation s'avère nécessaire pour renforcer leur capacité.

Signalons que pour tous les produits artisanaux, l'écoulement des produits dépend habituellement de la saison et de la demande des utilisateurs. Toutefois, des acheteurs et des collecteurs de produits provenant des autres communes et régions viennent chaque semaine au marché de la commune. Malgré cela, la plupart des artisans se plaignent toujours du non-écoulement normal de leurs produits surtout pendant la période de soudure.

II.3.4. COMMERCE :

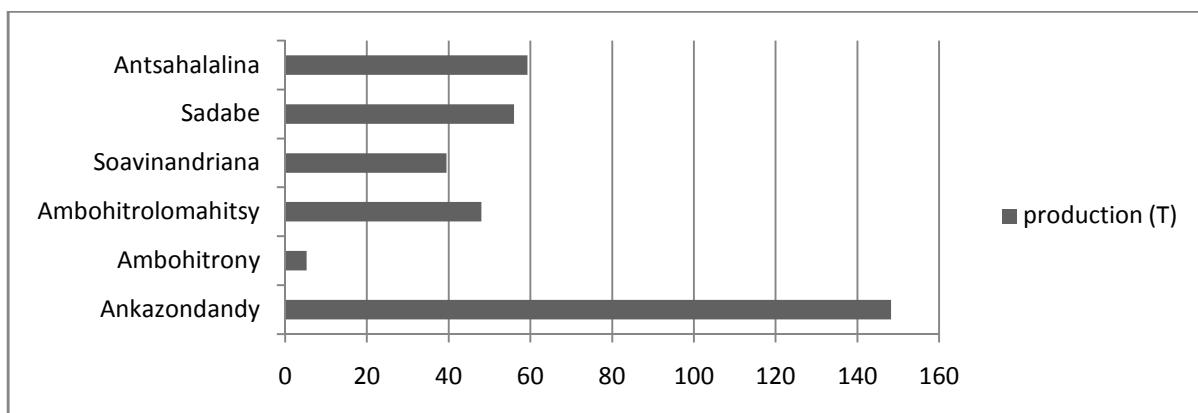
Pour les paysans, le marché d'Ankazondandy (jeudi) et d'Ambohitrakatso (samedi) jouent un rôle important. Ces localités, les jours de marché, sont les carrefours de vente des produits agricoles et d'élevages. Néanmoins, les paysans-commerçants qui vendent leurs produits rencontrent des problèmes liés aux difficultés de transport des marchandises partant des fokontany enclavés, mais aussi à l'imperfection des infrastructures de la place du marché. Les paysans devraient pouvoir avoir à vendre une partie de leurs productions afin d'assurer le développement de leur activité, à savoir l'achat de matériels, d'intrants, de semences...

Pour les marchands détaillants et les gargotiers qui exercent dans le cadre d'entreprise familiale, leurs problèmes résident dans la faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs et l'absence de la normalisation tant au niveau du marketing qu'au niveau de la qualité de produits et de service.

II.3.5. EXPLOITATION FORESTIERE :

Concernant l'exploitation forestière, on dit que la commune est l'une des premières exportatrices de charbon de bois et de bois de chauffe au sein du district de Manjakandriana. Certes, la déforestation est un aspect très grave, non seulement pour la commune, mais aussi pour les communes environnantes. Faute de guide technique, les surfaces boisées sont devenues de plus en plus restreintes. Néanmoins et heureusement, l'importance de l'exploitation forestière et les superficies exploitées ont tendance à diminuer selon la constatation des responsables communaux. En 2007, 2.761 permis d'exploitation ont été délivrés alors qu'en 2010, ils n'ont plus reçu que 1.582 de demandes d'exploitation.

Graphe 1 : Production en charbon de bois



Source : PCD 2012.

Comparée avec les communes environnantes, la commune d'Ankazondandy est la plus grande productrice de charbon de bois avec au total 148,27 Tonnes de production en 2010. Pour mieux gérer au mieux cette exploitation, la commune envisage le renforcement de capacité des exploitants et la formation sur la carbonisation améliorée.

II.3.6. INSTITUTION FINANCIERE :

La commune dispose d'une structure de crédit à savoir l'OTIV. Outre cette structure, la commune, en tant que commune rurale modèle au sein de la sous-région du Vakin'i Mananara, dispose d'une antenne de PAOMA et de Tsinjo Lavitra. Ces différentes structures sont toutes implantées au niveau du chef lieu de la commune.

En ce qui concerne l'OTIV, les membres ne cessent de s'accroître. En 2006, il n'y avait que 149 adhérents ; 312 en 2008, 855 en 2012 et actuellement 1.670 adhérents sont enregistrés. Ces structures de crédit opèrent surtout dans le cadre de la professionnalisation de

l'agriculture, de l'élevage et du commerce. Elles travaillent aussi bien avec les particuliers qu'avec les associations ou groupements de producteurs. Malheureusement, les clients réclament des insatisfactions au niveau des procédures à suivre pour l'acquisition de fonds. A noter que pour le crédit paysan pour une durée de 9 mois, le taux d'intérêt est de 1,5% et 3% pour le crédit commerce.

II.3.7.ROUTE ET TRANSPORT :

Ankazondandy peut être considérée comme une commune productrice. L'axe principal qui la relie aux communes avoisinantes comme celle d'Ambohitrony, d'Ambohibao sud, de Mangamila, de TalataVolonondry est bitumé, en bon état. Par cette route RN3, elle est également reliée à d'autres localités comme Anjororobe et Antananarivo. Il existe également des pistes dites inter-communales qui la relie à d'autres localités non traversées par la RN3, à savoir :

- Ambohimanandray – Ambohitrakatso : 7 km
- Ambohidratrimanala – Ankazondandy – Sadabe : 30 km
- Ankazondandy – Ambohitrolomahitsy : 15 km
- Ambohiophaonana – Miarinarivo : 10 km

En ce qui concerne le transport, il existe deux Coopératives qui exercent la fonction de transport à Ankazondandy : il s'agit de SOTRATE et KOFILA. Ces coopératives relient tous les jours Ankazondandy, Antananarivo et Anjozorobe. Le coût du transport s'élève à 2.500 ariary, malgré une mauvaise qualité du service, notamment les longues attentes au point de départ et à tous les arrêts.

II.4.CAPITAL SOCIAL :

L'analyse des infrastructures sociales existantes dans la commune nous permet de voir de près, le niveau de son développement social. Il s'agit du niveau éducatif, de la structuration sanitaire, de l'accès à l'eau potable, du sport et du loisir...

II.4.1.EDUCATION :

La commune d'Ankazondandy possède 20 EPP et 01 CEG. Les fokontany qui n'en possèdent pas sont : Antsahatanteraka, Ankafotra, Andozoka, Fandana, Analatsara et Fierenana. Mais nous notons que les EPP existants et opérationnels majoritairement vétustes

et souffrent d'une insuffisance de salle de classez à l'exception de celle du fokontany d'Ankazondandy.

Tableau5 : Situation des établissements scolaires

FOKONTANY	ETABLISSEMENTS	EFFECTIFS DES ELEVES	SALLES
Ankazondandy	EPP	360	9
	CEG	418	15
	LYCEE	200	6
Antanetibe	EPP	133	5
Andriakely	EPP	81	4
Anosivola	EPP	105	6
Antaninandro	EPP	258	10
Andranolava	EP	96	5
Ambohipihaonana	EPP	185	5
Andranotsimihozo	EPP	179	5
Anjohy	EPP	203	10
Ambohitrakatso	EPP	112	5
Ambohibao Nord	EPP	229	8
Anosy	EPP	135	5
Ambohitrandraina	EPP	92	3
Ambohitsaratany	EPP	120	5
Ankomby	EPP	102	4
Beorana	EPP	71	5
Mandena	EPP	157	10
Mafaitrorana	EPP	78	4
Moratelo	EPP	146	5
Tsarahonenana	EPP	128	5
Total		3510	159

Source : PCD 2012.

Il ressort de cette statistique que les salles de classe sont en nombre insuffisant soit 22 élèves par salle. Aussi, la plupart d'entre elles nécessitent beaucoup de réhabilitation. Ce qui complique les tâches des instituteurs et provoquera ainsi l'insatisfaction des résultats.

De même sur l'insuffisance d'enseignants. Les enseignants titulaires sont peu nombreux dans la commune. Ils sont assister par des enseignants FRAM qui sont au nombre de 45 dans toute la commune. En conséquence, certains parents ne sont pas très motivés

d'envoyer leurs enfants à l'école du fait des charges importantes comme le paiement des enseignants FRAM.

Par ailleurs, pour le bonheur de la population dans l'avenir, un Centre Régional d'Apprentissage de Métier ou CRAM a été aussi implanté au sein de la commune en vue de mieux former les jeunes sur le plan professionnel. Beaucoup de jeunes sont actuellement formés dans ce centre.

La commune possède également un lycée technique professionnel implanté très récemment. Actuellement, 275 jeunes sont inscrits dans ce nouveau lycée.

Sur le plan éducative et de formations professionnalisantes, la commune d'Ankazondandy bien dotée par rapport aux autres communes mais il faut tout-même noter la nécessité de l'amélioration des infrastructures.

II.4.2.SANTE :

Les maladies fréquentes qui affectent la population de la commune sont : les diarrhées, les toux et les infections respiratoires aigues. Le nombre de consultation est au pic de janvier à mars tandis qu'il moindre au mois de juillet et Août. Cette diminution périodique des consultations médicales n'est pas due à la meilleure santé des gens mais résulte essentiellement du fait que les paysans sont préoccupés par la préparation des travaux de champs et de rizières. Notons par ailleurs qu'il existe dans la commune des guérisseurs et des praticiens traditionnels. Ces derniers exercent dans le cadre informel mais cela n'empêche qu'ils sont consultés par une large partie de la population. Le coût assez élevé des traitements médicaux explique en partie ce recours aux services des praticiens traditionnels.

D'autre part, pour la sécurité alimentaire des enfants de bas âge et l'encadrement des mères de famille, il existe aussi des centres ONN au niveau de certains Fokontany.

Tableau 6 : Nombre de consultations au niveau du CSBII Ankazondandy

Mois	Consultation externe	Consultation prénatale	Accouchement	Planification familiale
Janvier	365	104	27	502
Février	350	105	24	514
Mars	348	97	26	514
Avril	303	138	25	523
Mai	285	89	28	523

Source : PCD 2012.

- Nombre des médecins : 03
- Infirmières : 02
- Employés de service : 02
- Dispensateur : 01

Le nombre du personnel est largement insuffisant pour pouvoir faire face aux consultations qui ne cessent d'augmenter chaque année. Et par moments, certains malades préfèrent rejoindre le CSBII d'Ambohitrakatso.

II.4.3.ADDUCTIONS D'EAU POTABLE :

La commune possède 55 bornes fontaines publiques érigées grâce à une collaboration avec l'ONG CARITAS et le FIKRIFAMA. Ces bornes fontaines sont épargillées au niveau de certains Fokontany. Mais il faut noter que dans ces heureux fokontany bénéficiers, des habitants se plaignent de la mauvaise répartition des emplacements de bornes fontaines. Ceci explique le bon nombre de ménages qui s'approvisionnent encore en eau de rivière du Mananara ou dans d'autres sources léguées par les ancêtres. L'aspiration du peuple est la dotation équitable en eau potable pour chaque ménage. Mais la réalisation de ce projet très ambitieux demande encore du temps et de financement énorme.

II.4.4. HABITATS :

Ankazondandy fait partie des villages anciens. 70% des habitats sont des maisons traditionnelles, murailles en terre et toitures en tuiles ou en pailles. Les maisons en bois sont peu nombreuses. Seulement depuis quelques années que des habitations en forme architecturale nouvelle et moderne sont bâties par les natifs de la commune mais résidants ailleurs. Ces derniers, rapporteurs de nouveautés sont les dénommés « Zanaka am-pielezana ».

II.4.5. US, COUTUME ET RELIGION :

La majorité de la population est Chrétienne. Cela est prouvé par l'existence d'églises de toutes dénominations confondues. Pourtant, bon nombre de gens continuent encore de pratiquer les cultes des ancêtres. Ces derniers sauvegardent inlassablement les pratiques socioculturelles traditionnelles. La commune d'Ankazondandy est dans ce sens un terrain privilégié par le syncrétisme religieux.

On peut citer quelques rituels encore pratiqués dans cette localité :

- Le rite de retournement des morts ou littéralement « *famadihana* »
- La circoncision à l'ancienne pendant l'hiver
- Le « *fanidy* » ou la demande de bénédiction pour échapper à l'attaque des crocodiles et pour protéger l'agriculture contre toutes sortes de fulminations.
- La consultation des voyants ou littéralement les « *mpanandro* » pour fixer le jour bénéfique pour la pratique de culte des ancêtres.
- La consultation des guérisseurs traditionnels.
- Le « *voady* » : en guise de remerciement aux vœux réalisés.

Quant aux pratiques religieuses, excepté l'Islamisme, toutes les religions existantes à Madagascar se rencontrent à Ankazondandy. Cependant le catholicisme et le protestantisme figurent aux premiers rangs car suivis par une large majorité des croyants. D'ailleurs, ces deux confessions contribuent activement dans les actions de développement social et économique de la commune. Leurs actions sont généralement axées dans la sécurité alimentaire, la santé et surtout l'éducation.

II.4.6. SECURITE :

La commune dispose, conjointement avec la commune d'Ambohitrony, d'un poste avancé de la gendarmerie implanté. Mais par rapport au nombre de la population que compte les deux communes confondues (Ankazondany et Ambohitrony), les agents en service sont largement insuffisants. Les vols de bovidés, les vols de cultures et les braquages de domicile sont les plus fréquents dans la commune.

Quant-même, il faut noter qu'outre les gendarmes, des quartiers mobiles sont aussi opérationnels au sein de chaque fokontany. Mais ces agents de sécurité rencontrent des difficultés dans l'exercice de leur mission. Sur ce point, il convient de noter le manque de matériels et de motivation en termes de subventions financières.

II.4.7. COMMUNICATION :

Sur le plan énergétique, la majorité des fokontany ne bénéficient pas encore du service de la JIRAMA. La bougie et le pétrole sont encore utilisés par bon nombre de ménages. Les gens aspirent à avoir dans chaque foyer l'électricité. Mais comme le problème lié à l'eau potable pour tous, la réalisation de ce projet est encore lointaine.

Sur le plan communicationnel, les stations de radiodiffusion les plus écoutées par la population sont : la radio nationale, la Radio Don Bosco et la Radio du Vakiniadiana. Néanmoins, la cherté des piles électriques nécessaires pour faire fonctionner les poste de radio fait que le nombre d'heure d'écoute des informations et des communication radiophoniques est très limité. Au clair, la majorité de la population de la commune vit le manque d'information et d'éducation. Nous imaginons facilement que les postes téléviseurs sont inexistants dans la plupart des fokontany en dehors du chef-lieu.

Ankazondandy fait partie des zones accessibles par liaisons téléphoniques. Elle bénéficie des réseaux TELMA, ORANGE et AIRTEL. Pour le courrier, la commune dispose d'une antenne du Paositra Malagasy mais en cas d'urgence, la transmission par taxi-brousse est aussi praticable.

II.4.8. ORGANISATION PAYSANNE :

La commune enregistre une dizaines d'associations paysannes qui sont regroupées dans le secteur primaire, notamment l'agriculture et l'élevage. La plupart de ces associations paysannes n'ont plus obtenu le financement de la part des bailleurs de fonds ou ONG. Par conséquent, bon nombre de paysans ne sont plus motivés à s'intégrer au sein dans des groupements associatifs. Alors, nous pouvons dire que l'approche organisationnelle paysanne n'a pas démontré son efficacité dans cette commune.

Cette première partie nous a permis d'élaborer le cadrage théorique et monographique de la présente étude. La partie suivante quant-à elle nous offre une occasion de présenter et d'interpréter les données recueillies à l'issu des différentes investigations effectuées au sein de la Commune Rurale d'Ankazondandy.

Deuxième partie

Présentation et interprétation des données

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES DONNEES

Cette partie consiste à présenter et à interpréter les données recueillies pendant nos séjours au sein de la commune rurale d'Ankazondandy. Des données qualitatives et quantitatives vont être présentées dans cette partie.

En effet, en tant que sciences sociales, la sociologie utilise des techniques en sa possession pour embrasser son objet d'étude. Dans la présente étude, plusieurs techniques ont été déployées telles que l'enquête par questionnaire, l'entretien semi-directif, l'observation participante et l'enquête documentaire etc. Cette disposition a été adoptée afin d'obtenir un résultat fiable digne d'une approche sociologique. En premier lieu, une enquête par questionnaire a été faite sur une population représentative de cette localité. Une série de questions a été posée auprès de 70 personnes dont les tirages se sont déroulés dans un pur hasard. Tout en respectant l'équilibre représentatif entre les fokontany, ce procédé probabiliste (aléatoire simple) nous a montré son importance en termes de collecte de données quantitatives. Concernant la collecte de données qualitatives, nous avons effectué des entretiens semi-directifs auprès des différents responsables locaux. Les échanges d'idées avec ces personnes nous ont permis de fournir des informations et des renseignements indispensables sur les réalités locales. Pour ce faire, nous avons mis d'avance à notre disposition des guides d'entretien. Et enfin, tout au long de notre travail sur terrain, le recours à l'observation participative et à l'enquête documentaire a été également mis en pratique. Des outils plus que nécessaires et qui sont d'ailleurs devenus des procédés habituels en matière de recherche sociologique.

Cette partie comprend trois chapitres bien distincts dont le premier insiste à émettre des « considérations préalables » concernant le thème de notre étude ; le second évoque la notion de « participation et implication de la population » au sein du processus de développement local et enfin, le dernier chapitre cherche à articuler des données permettant de discuter quelques « paramètres de solidarité » gages par excellence de la mobilisation des actions collectives.

CHAPITRE III : CONSIDERATIONS PREALABLES :

Ce chapitre portant sur les considérations préalables nous permet d'avancer les conditions d'existences des actions collectives. Pour ce faire, il s'efforce à évoquer les trois points suivants dont l'élaboration du plan communal de développement, la promotion de la dynamique d'ensemble et la construction sociale à la base de solidarité.

III.1. PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT :

La commune est l'institution de base qui identifie la plupart des projets entrant dans l'intérêt général de la société. Elle doit réaliser les projets priorisés dans son plan de développement d'année en année. Il est important de noter que le développement du pays suivant le principe de décentralisation dépend en premier lieu, du développement de toutes les communes et de toutes les régions. Par conséquent, l'Etat doit sensibiliser, motiver et appuyer les communes surtout celles des milieux ruraux qui sont majoritaires mais aussi les moins compétentes dans la conception et l'élaboration de leur plan de développement respectif.

D'après les entretiens auprès du maire de la commune Ankazondandy, l'élaboration de leur PCD a été effectuée avec la participation effective de toutes les couches de la population et également avec l'appui d'autres entités extérieures que nous appelons acteurs exogènes.

III.1.1. PARTIES PRENANTES :

Des techniciens de l'Administration Générale de l'Etat et d'organismes privés partenaires pourraient aider les responsables des communes à élaborer leur PCD en travaux d'atelier. Parmi ces organismes privés, nous citons les techniciens de bureau d'études et d'autres consultants et conseillers technico-juridiques.

Ces travaux d'atelier ont été financés par des organismes paraétatiques comme le FID ou fonds d'intervention pour le développement, par des ONG et des associations. Les Ambassades de pays amis de Madagascar pourraient aussi jouer ce rôle de partenaire.

III.1.2. OBJECTIFS ET UTILITES :

Le plan communal de développement bien conçu et bien finalisé est un outil de travail primordial pour le maire et tous les responsables dirigeants de la commune. Ce document renferme la formulation claire de tous les objectifs de développement visés dans un délai prédefini selon la taille du projet et selon la vision adoptée. Il indique également tous les axes stratégiques priorisés et les actions à mener en faisant apparaître les estimations de coût. Ce document technique aide les dirigeants locaux dans toutes leurs démarches en vue de demander d'aide ou de collaboration auprès des ministères et d'autres bailleurs de fonds abordables.

III.1.3. IMPLICATION DE LA MASSE :

Dans l'élaboration du PCD ou plan communal de développement, tous les habitants des hameaux, des villages et des fokontany composants la commune apportent leurs idées. La collecte et la synthèse de ces idées et désideratas émis par toutes les couches de la population permettent d'identifier tous les projets à inscrire et à prioriser dans le plan selon la vision et les objectifs à atteindre. Nous pouvons noter donc que le rôle du maire, des responsables de la commune, des techniciens ministériels et d'organismes extérieurs est limité à la formulation des idées, à la mise en forme et à la finalisation de la rédaction du document.

L'implication de la masse dans l'élaboration du PCD est plus que fondamentale pour qu'une fois conçu, le document doit refléter les idées et les souhaits de toute la force vive de la commune. C'est ce que nous appelons « diagnostic participatif ». En principe, le développement de la commune est alors l'affaire de toute la population sans exception. Cette force vive est en même temps, source du plan de développement et actrice principale à la réalisation des projets par le biais de leur participation aux actions collectives. C'est pour cela que nous le qualifions en même temps comme acteur et bénéficiaire mais également et surtout gardienne des acquis collectifs.

En effet, toute la force vive de la commune avec tous ses composants : les femmes, les hommes, les jeunes, les notables, les fonctionnaires, les religieux ... sont appelés et attendus à participer d'une manière active aux travaux en atelier ou atelier de diagnostic consacrés à l'élaboration du PCD.

III.2. PROMOTION DE LA DYNAMIQUE D'ENSEMBLE :

La promotion des actions collectives fait partie intégrante de la notion de « développement durable » notamment celle de « développement local ». Cette dernière prend forme grâce à la prise d'initiatives de la population locale et de ses composantes. Il revient donc aux élus locaux d'anticiper une politique adéquate aux réalités locales afin de forger cette promotion.

III.2.1. VOLONTE POLITIQUE :

La volonté politique des dirigeants locaux est une des conditions de réussite du développement local. Cette volonté sera le levier utile de la sensibilisation et de la motivation des acteurs du développement voulu.

La réalisation effective de tous les projets inscrits et priorisés dans le plan devraient être menée et soutenue par l'ensemble de toute la population par le biais d'actions organisées. Cet engagement volontaire de la part de toute la force vive serait possible du fait que toutes les actions à mener ne sont ni imposées ni parachutées de l'extérieur. Toutes les activités seraient nées des désidératas provenant de la population elle-même. Pour parvenir d'une manière positive à la réalisation du développement planifié dans le PCD, le maire, les conseillers communaux et leurs collaborateurs n'auront donc plus qu'à faire montre de leur bonne volonté et de la bonne gouvernance, conditions garantes de la réussite. Ils devront jouer pleinement leur rôle de leader dans toutes les actions.

III.2.2. POLITIQUE DE RECOUVREMENT FISCAL :

La commune rurale d'Ankazondandy est parvenue à assurer son bon fonctionnement grâce aux impôts collectés directement auprès de la population. Avec une approche appropriée et avec une politique adaptée, la commune a pu positiver la contribution fiscale de sa population. Le tableau suivant nous synthétise la situation budgétaire de la commune.

Tableau 7 : Budget communale 2013 :

Désignation	Sources budgétaires	Montant en Ariary
FONCTIONNEMENT	Impôts directs	55 625 000
	Impôts indirects	4 380 000
	Revenu du domaine et des services	11 985 000
	Produits divers et accidentels	1 762 000
	Produits des ristournes, des prélèvements et des contributions	6 240 000
	Subventions et fonds de concours	17 359 000
	Recettes additionnelles	140 000
Total fonctionnement		97 491 000
INVESTISSEMENT	Subventions d'équipements	206 199 000
	Participation à des travaux des équipements	607 200 000
Total investissement		813 400 000
TOTAL GENERAL DES RECETTES		910 890 000

Source : Document budgétaire de la commune, 2013.

D'après ce tableau, l'impôt direct est estimé à 55 625 000 ar dont les 85% sont constitués par l'impôt foncier et l'impôt sur la propriété bâti. La part du budget provenant de l'ex Faritany est versée directement à la Commune dividende, celle d'Ambohitrakatso, nouvellement créée. Cependant, le taux de recouvrement fiscal est pratiquement bas, environ 30%. Cela est du à l'inefficacité certaine de la sensibilisation menée au niveau des fokontany.

Malgré cette faiblesse du taux de recouvrement fiscal, la commune s'est encore permis de s'engager à promouvoir la politique du budget participatif. Ainsi, 30% de ces recettes fiscales, sont versés au compte des fokontany pour l'amélioration des services publics et le bien être de la population. Les 70% restant du budget sont utilisés pour la mise en œuvre des travaux communautaires inscrits suivant les axes stratégiques définis par le PCD.

Toutefois, la Commune a pris pour objectif d'augmenter ce taux de recouvrement fiscal jusqu'au seuil de 50% afin qu'elle se positionne en situation stable en termes de volume budgétaire et de recouvrement fiscal.

Ce tableau nous renseigne également d'une part, sur l'importance du volume du budget à affecter à l'investissement en comparaison à celui affecté au fonctionnement.

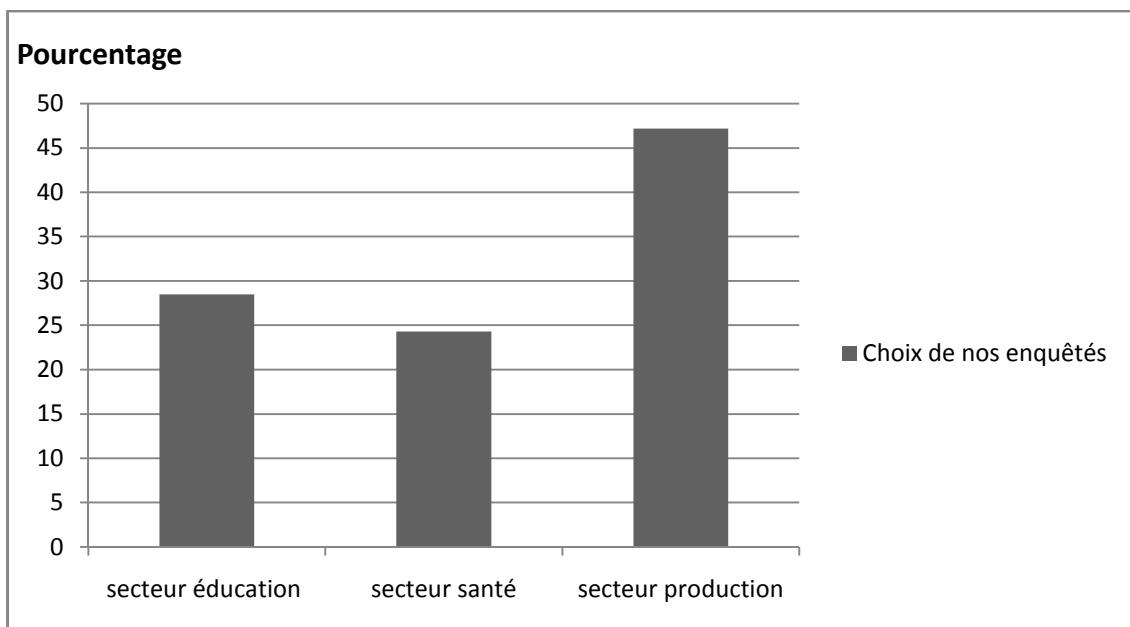
Pour arriver au terme de son objectif visant à augmenter le taux de recouvrement à 50%, la campagne de sensibilisation a été renforcée. Il en est de même pour l'opération qui consiste à faire de recensement des parcelles et des terres appartenant aux paysans. Cette opération a été entretenue non seulement pour la sécurisation foncière, mais également pour l'amélioration et la diversification des recettes locales, afin de permettre à la commune d'Ankazondandy de fonctionner indépendamment des subventions accordées par l'Etat.

III.2.3. PRISE EN COMPTE DE L'ASPIRATION LOCALE :

La prise en compte de l'aspiration de la population se présente comme étant une des facteurs principaux permettant de garantir l'implication de la masse au processus de développement. En effet, celle-ci peut être interprétée comme un moyen efficace pour la mobilisation effective de toute la population. Pour ce faire, la commune d'Ankazondandy collabore étroitement avec les responsables des fokontany et les divers comités sectoriels de base.

D'après le collecte de données que nous avons fait, nous avons pu obtenir les opinions de nos enquêtés concernant le secteur qui devrait être priorisé selon eux. Un graphe récapitulatif de ce résultat est présenté ci-dessus. Parmi les secteurs constructifs de la vie socioéconomique et culturelle, nous avons sélectionné les trois principaux secteurs récurrents suivants : Education, santé et production.

Graphe 2 : Priorisation sectorielle selon nos enquêtés :



Source : Enquête personnelle, Décembre 2014.

D'après ce graphe, le problème au sein du secteur productif touche primordialement la majorité de la population. 47,2% de nos enquêtés estiment que le secteur de production devrait être prioritaire parmi les priorités des dirigeants. En seconde position figure le secteur éducatif, selon l'avis des 28,5% de nos enquêtés. Le domaine de la santé figure en troisième position, selon les 24,3% restants.

III.3. CONSTRUCTION SOCIALE A LA BASE DE SOLIDARITE :

En dehors des conditions cadres essentiel pour l'élaboration d'un environnement favorable au développement d'une localité, la mobilisation des ressources internes ou endogènes doit être très intense dans la promotion et la mise en valeur des potentialités. Il importe de les développer et de les mettre au profit de la mise en marche du processus de développement. Les relations sociales font parties de ces ressources de proximité qu'il faut stimuler. Quelques notions nous ont attiré plus particulièrement notre attention durant notre descente au niveau de la commune rurale d'Ankazondandy.

III.3.1. SOCIETE D'INTERCONNAISSANCE :

Généralement, les sociétés dites d'interconnaissance sont les sociétés paysannes ou rurales. Dans ce type de société, tout le monde se connaît. On se connaît aussi les grands parents d'origine, les castes d'origine et les membres de la famille. Car dans la plupart des cas, tous les membres de la société considérée sont des descendants directs de seulement deux ou trois anciennes familles d'origine. Dans ce cadre d'interconnaissance, l'identité de chacun est déterminée par sa position dans la société, qui est connue de tous, et position à laquelle tout le monde participe. Cette position sociale inclut la position familiale connue de tous. La plupart des chefs fokontany que nous avons abordé dans cette localité nous ont affirmé l'existence et l'importance de cette forme sociale. Ils sont par la même occasion convaincus cette forme sociale peut jouer un rôle déterminant visant à optimiser les actions organisées.

Cette caractéristique sociale favorise la capacité locale à œuvrer au sein d'une action d'ensemble. Plus les membres se connaissent entre eux, plus il est facile de fixer un objectif commun. Cette interconnaissance est plus forte au niveau des fokontany et surtout au niveau des hameaux. Elle constitue un véritable outil d'autorégulation sociale. Il est difficile dans ce cas de prendre le « comportement de passager clandestin », selon la notion de Marcur Olson, dans le cadre de l'action organisée.

III.3.2. SOCIETE D'INTER-CONFIANCE :

Par définition, les sociétés d'inter-confiance font référence aux sociétés dans lesquelles les relations interindividuelles se déroulent dans le respect de la réciprocité. Elle est la suite logique de l'interconnaissance entre les membres. Cette caractéristique sociale est souvent utilisée par les économistes anthropologiques pour appréhender les sociétés dites archaïques. Dans d'autres essais d'analyse, l'inter-confiance ne fait plus partie du langage scientifique actuel. Pour ces derniers, considérer la notion d'inter-confiance dans une étude sociale entant que ressource probable, c'est comme fournir une explication utopique au lecteur.

Malgré les discours négatifs sur l'existence des sociétés d'inter-confiance, nos observations sur terrain nous ont permis d'affirmer l'existence de cette construction sociale au sein de la commune d'Ankazondandy. Nous insisterons donc à analyser les atouts qu'offrent cette réalité sociale au processus de développement local. En effet, d'après nos observations effectuées tout au long du travail sur terrain, ce caractère d'inter-confiance est encore présent au sein de la commune Ankazondandy. Il est identifié surtout au sein des petits hameaux ou du mois à travers les relations de voisinage.

III.3.3. SOCIETE D'ENTRAIDE :

L'interconnaissance et l'inter-confiance sont les lignes conductrices de la société d'entraide. Le système d'entraide est souvent interprété comme un accessoire du passé, pourtant dans la localité étudiée, elle figure encore parmi les éléments constructifs de la vie sociale (cf. Tableau 17). Cette construction sociale incarne la solidarité entre les membres et occupe un rôle essentiel dans la mobilisation collective. En effet, un de nos enquêtés apporte ici son témoignage sur la place de l'entraide dans la mobilisation locale. Il disait, « selon notre cas, l'entraide constitue un moyen de survie nous permettant d'effectuer les petits travaux d'agriculture et les travaux de construction etc. L'entraide est encore un accessoire social favorisant l'organisation des tâches routinières ».

CHAPITRE IV : PRESENTATION DES INDIVIDUS DE L'ECHANTILLON :

Pour cerner les réalités et les impacts de la mobilisation de la population locale sur le processus de développement communale, à travers les actions collectives, il est indispensable de faire une collecte d'opinions auprès de la population. Cette pratique étant indispensable dans toute recherche sociologique depuis fort longtemps.

Une enquête par questionnaire a été faite sur un échantillonnage bien défini. Une série de questions a été posée 70 personnes tirées au hasard. Toutefois, cette méthode probabiliste respecte certaines conditions afin de donner une image de représentativité à notre échantillon. Parmi ces conditions, des variables ont été adoptées telles que le sexe, l'âge, la résidence (fokontany) ...

La différenciation de perception au niveau de la population nous permet d'obtenir un point de vue consensuel sur l'objet étudié. Le but est d'évaluer la réponse tendancielle des individus membres de la société.

IV.1. PRESENTATION PAR AGE ET PAR SEXE :

Une série de questions a été posée à des individus dont le nombre a été limité à 70. Ces personnes enquêtées ont été tirées au hasard. La présentation suivante va repartir ces échantillons selon leur âge, leur sexe et leur activité génératrice de revenu.

Tableau 8 : Présentation des échantillons selon l'âge et le sexe :

AGE	EFFECTIF PAR SEXE		TOTAL
	Masculin	Féminin	
18 à 23	5	3	8
23 à 28	5	4	9
28 à 33	7	5	12
33 à 38	6	5	11
38 à 43	6	6	12
43 à 48	5	4	9
48 à 53	4	2	6
53 et plus	2	1	3
TOTAL	40	30	70

Source : Enquête personnelle, Décembre 2014.

Ce tableau de présentation selon l'âge et le sexe nous permet d'obtenir la représentativité de la population enquêtée. Cette représentativité de l'échantillonnage doit évidemment refléter une bonne répartition de la population.

En effet, les 70 personnes enquêtées sont toutes majeures (plus de 18 ans) et jugées susceptibles d'avoir une bonne capacité de perception de notre objet d'étude. La population enquêtée est constituée par 40 hommes et 30 femmes.

IV.2. PRESENTATION PAR SEXE ET PAR FOKONTANY :

Tenant compte du nombre total de population de chaque fokontany que nous avons eu l'occasion de visiter, le tableau suivant permet de présenter nos échantillons de deux sexes dans les huit fokontany.

Tableau 9 : Présentation des échantillons selon leur âge et leur fokontany :

FOKONTANY	EFFECTIF PAR SEXE		TOTAL
	Masculin	Féminin	
Anosy	7	6	13
Andranotsimihozo	6	5	11
Ankomby	4	3	7
Ankazondandy	6	4	10
Antanetibe	5	3	8
Ambohitsaratany	4	5	9
Andozoka	4	2	6
Fierenana	4	2	6
TOTAL	40	30	70

Source : Enquête personnelle, Décembre 2014.

Parmi les fokontany visités, Ankazondandy et Anosy sont les plus peuplés. Par conséquent, nous avons ciblé beaucoup plus d'individu. Le tableau nous permet ainsi non seulement de connaître la répartition par fokontany et par sexe de l'enquêté mais également de faire une aperçue globale sur la caractéristique démographique de chaque fokontany.

IV.3. PRESENTATION SELON L'ACTIVITE :

Le tableau de présentation ci-dessous nous permet d'avoir l'idée sur les activités génératrices de revenu qui prédominent dans la commune. Il nous permet de remarquer la variation de types d'activités dans chaque fokontany. Un chiffrage détaillé de l'activité pratiquée dans chaque fokontany est ainsi donné dans ce tableau.

Tableau 10 : Présentation des échantillons selon leur activité :

FOKONTANY	ACTIVITES PRINCIPALES							TOTAL
	Agriculture	Exploitation Forestière	Menuiserie et Maçonnerie	Transport	Salariés privés	Fonction publique	autres	
Anosy	3	2	1	3	1	2	1	13
Andranotsimihozo	5	1	0	1	1	1	2	11
Ankomby	2	0	2	1	0	0	2	7
Ankazondandy	4	1	0	0	2	1	2	10
Antanetibe	2	3	0	0	0	1	2	8
Ambohitsaratany	3	4	1	0	0	1	0	9
Andozoka	2	3	1	0	0	0	0	6
Fierenana	4	1	1	0	0	0	0	6
TOTAL	25	15	6	5	4	6	9	70

Source : Enquête personnelle, Décembre 2014.

Ce tableau nous montre la répartition par fokontany et selon l'activité principale de nos échantillons. En tant que commune rurale, la prédominance de l'agriculture est un fait courant. Parmi les 70 individus enquêtés, 25 sont des agriculteurs répartis dans les fokontany. Au second rang, l'exploitation forestière qui occupe 15 personnes, réparties également dans presque tous les fokontany. Concernant ceux qui vivent dans la maçonnerie et la menuiserie, ils sont au nombre de 6. En ce qui concerne le secteur de transport public et de produit, 5 personnes réparties dans 3 fokontany le représentent. Les salariés sont au nombre de 4 dans le secteur privé et 6 dans la fonction publique. Les 9 enquêtés restants exercent diverses professions. Ce sont en général des épiciers, des artisans...

CHAPITRE V : CULTURE DE PARTICIPATION :

Comme la plupart des communes rurales, Ankazondandy mise sur l'implication de la population au sein de toute perspective de développement. Comment intégrer la population dans le processus ? Telle est la problématique que cette commune tente de maîtriser par la mise en œuvre de son politique interne. Les dirigeants locaux sont convaincus que le développement ne se fait pas sans la participation de toute la population. Ainsi, ils œuvrent depuis années pour la diffusion d'une « culture de participation » au niveau communale.

Mais qu'est-ce qu'une « culture de participation » ? Ce concept apparut à Madagascar avec l'avènement de l'ajustement structurel conditionné par la mondialisation. Il se traduit par le désengagement de l'Etat dans certains services d'où l'expression « La santé n'a pas de prix, elle a un coût ». Dans cet ordre d'idée, la culture de gratuité n'est plus au menu. La population est désormais appelée à participer au frais de fonctionnement de la machine administrative et surtout au processus de développement local.

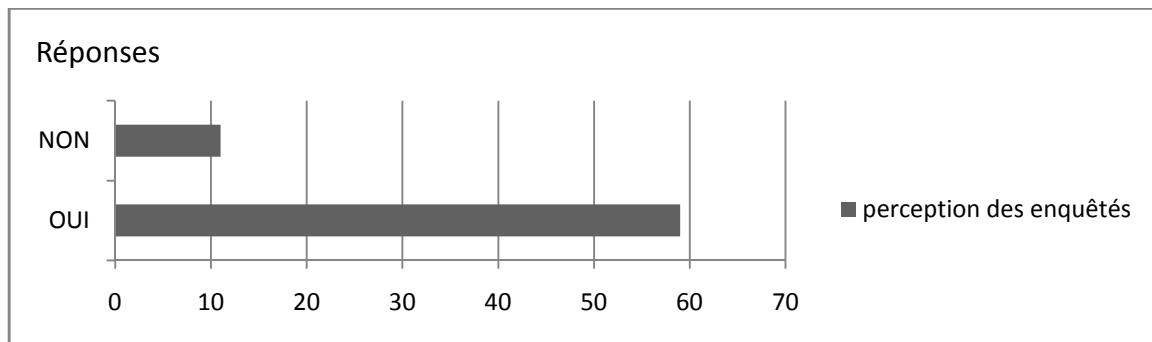
Ce bref aperçu nous permet d'avoir l'idée que l'adoption de telle culture est une étape primordiale, indispensable à la mobilisation collective de la population locale au processus de développement. Cette culture de participation est désormais ancrée dans la réalité locale. Des efforts sont par conséquent déployés au niveau de la sensibilisation, mobilisation et communication. Les dirigeants de la commune s'évertuent pour instaurer le climat de confiance entre les dirigeants et les habitants.

Toutefois, il convient de souligner l'importance du « dina » ou charte instaurée au niveau de chaque fokontany. Cette charte a été conçue et élaborée par la population elle-même. Elle a été conçue et mise en œuvre pour réglementer la participation de toutes les personnes majeures et actives aux assemblées générales, aux concertations et aux activités menées tant au niveau du fokontany qu'au niveau de la commune.

Le dina prévoit également les sanctions encourues par les membres qui commettent un manque à leurs obligations vis-à-vis des actions d'intérêt commun. Le dina est donc un moyen efficace pour inciter tous les membres de la société à participer collectivement aux actions organisées entrant dans la dynamique collective. Il permet assurément l'introduction de la culture de participation dans cette localité étudiée.

Afin de sonder l'opinion de la population sur ce « dina », nous avons posé la question : Etes-vous « pour » ou « contre » l'instauration du dina au niveau de votre fokontany ? Leurs perceptions sont présentées dans le graphe suivant :

Graphe 3 : Perception de la population sur le « dina » :



Source : Enquête personnelle, Décembre 2014.

D'après ce graphe, 59 sur les 70 personnes enquêtées ont répondu « pour » l'instauration du « dina » au niveau de leur fokontany. Pour eux le dina sert à renforcer la capacité locale à s'organiser collectivement.

Quels sont les paramètres qu'on doit avancer afin d'expliquer l'implantation de cette culture de participation au processus de développement local ? Nous avons considéré quelques lignes de réflexions dans les sections qui vont se succéder ultérieurement :

- La participation aux assemblées générales.
- La participation aux travaux communautaires.
- Les apports directs de la population au processus de développement à travers les réalisations des projets communaux.

V.1. PARTICIPATION AUX ASSAMBLEES GENERALES :

La communication et les échanges d'informations entre la commune et les fokontany, entre les fokontany et la population se concrétisent par l'organisation d'assemblées générales au niveau de chaque fokontany. Les « fivoriambé-pokonolona » ou assemblées générales au niveau fokontany est une occasion où sont débattues toutes les grandes idées concernant tous les processus de développement communale. Egalement, les modes de participation aux délibérations et aux travaux communs sont définis au cours de ces assemblées. Ainsi donc,

soit pour des informations, soit pour une délibération, soit pour une concertation générale, une assemblée est appelée au niveau de chaque fokontany.

Pour connaître l'existence effective des échanges d'idées au cours de ces assemblées générales, nous avons effectué un sondage d'opinion auprès de nos enquêtés concernant leur prise de parole. La question posée est la voici : « -Est-ce que vous prenez de la parole lors des assemblées ? ». Le tableau suivant résume leurs réponses :

Tableau 11 : Prise de parole lors des assemblées générales :

AGE	EFFECTIF	PRISE DE PAROLE		
		Toujours	Parfois	Jamais
18 à 23	8	0	1	7
23 à 28	9	0	3	6
28 à 33	12	0	2	10
33 à 38	11	2	6	3
38 à 43	12	1	2	9
43 à 48	9	0	1	8
48 à 53	6	4	0	2
53 et plus	3	1	1	1
TOTAL	70	8	16	46

Source : Enquête personnelle, Décembre 2014.

Ce tableau nous donne l'idée sur la prise de parole de nos enquêtés selon leur âge respectif. Nous constatons facilement que les participants aux assemblées sont généralement positifs, en termes de prise de parole et de discussion. En effet, 16 personnes ont avoué qu'elles prennent parfois la parole lorsqu'il y a des discussions sur un sujet. Pour les autres, c'est-à-dire les 46 personnes, leurs avis quant-à eux sont catégoriques et simples. Ils avouent sincèrement qu'ils viennent aux assemblées simplement dans le but d'assister et d'écouter les consignes d'ordre organisationnel rapportées par les autorités ou le comité organisateur. Selon quelques uns, les longues discussions n'aboutissent à rien et ne causent que de perte de temps.

Dans ce cas, les assemblées générales sont restées des occasions de lancement de consignes organisationnelles et non pas assez de concertation d'idées entre les participants. Pourtant, les assemblées générales bien organisées se doivent fixer pour objectif de stimuler la

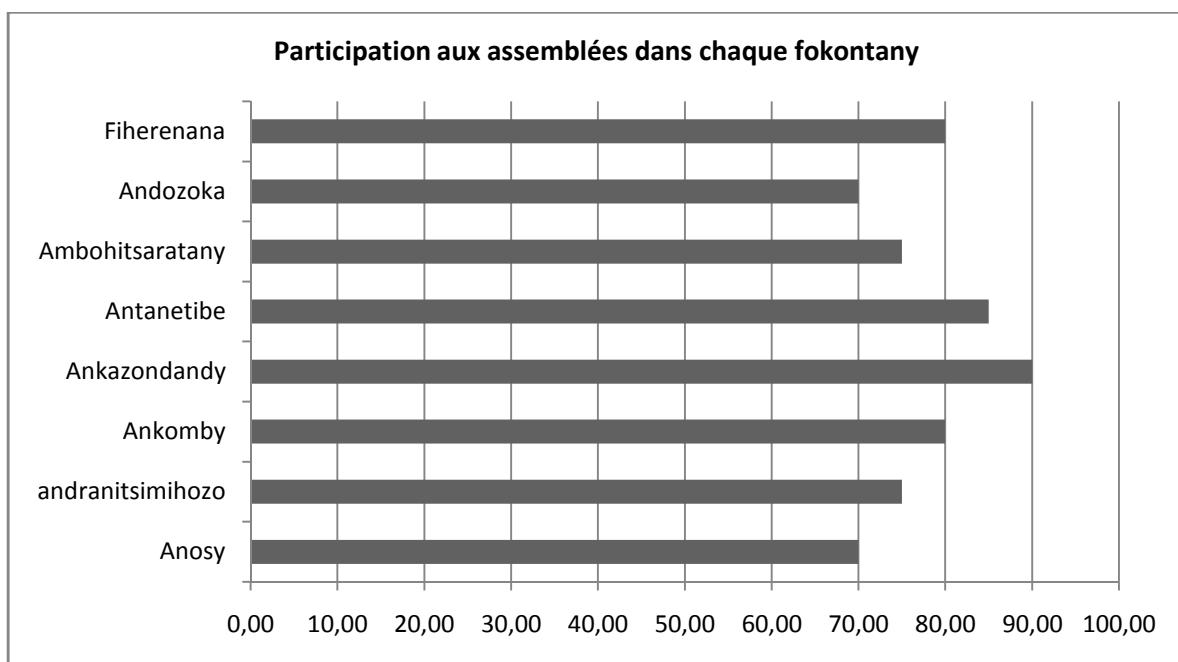
participation active de tout le monde dans la prise de parole et l'émission d'idées. Elles doivent être un lien privilégié de la démocratie directe.

Ce tableau nous présente les chiffres nous permettant de nous rendre compte de la participation de la population aux assemblées générales au sein de chaque fokontany. Des données sont recueillies auprès des huit fokontany que nous avons eu l'occasion de visiter.

V.1.1. RESULTAT SELON L'ESTIMATION DES CHEFS FOKONTANY :

Le graphe suivant est le fruit des entretiens avec les responsables au niveau des huit fokontany :

Graphe 4 : Participation aux assemblées générales selon l'estimation des chefs fokontany :



Source : Entretien auprès des chefs Fokontany, Décembre 2014.

La moyenne du taux de participation aux assemblées générales organisées au niveau de chaque fokontany est évaluée à peu près de 80%. Un taux qui peut être interprété comme une marque positive de participation et d'implication de la population au processus de développement. Nous pouvons noter également, à la lumière de ce graphe que le taux de participation n'est pas le même pour tous les fokontany. Ce taux varie entre 70% à 90%.

V.1.2. RESULTATS SELON NOS ENQUETES :

Pour écarter toute suspicion quant à la fiabilité ou non des données résultant de notre enquêtes, nous avons opté de faire une rencontre directe avec la population afin d'avoir une idée concernant leur participation aux assemblées générales. Selon les tranches d'âge et les activités génératrices de revenu exercées, les comportements des gens ne sont pas les même. Les tableaux suivants récapitulent leur participation aux assemblées générales.

- Participation selon l'âge :**

Tableau 12 : Participation de nos enquêtés aux assemblées générales selon leur âge :

AGE	EFFECTIF	PARTICIPATION	
		OUI	NON
18 à 23	8	6	2
23 à 28	9	6	3
28 à 33	12	9	3
33 à 38	11	10	1
38 à 43	12	12	0
43 à 48	9	8	1
48 à 53	6	6	0
53 et plus	3	3	0
TOTAL	70	61	9
Pourcentage	100	87,2	12,8

Source : Enquête personnelle, Décembre 2014.

Le tableau nous renseigne sur la forte participation de la population aux assemblées générales organisées par le fokontany. Au niveau communal, le taux de participation est estimé à 87%. Un taux qui s'écarte de peu de celui estimé par les chefs fokontany.

Ce tableau nous montre également que l'âge est un facteur déterminant sur le comportement de l'individu. Les plus âgés sont les plus intéressés aux affaires communes et sont assidus à la participation aux assemblées.

Sous un angle différent, nous obtenons une autre version sur la participation aux assemblées générales. Auparavant, nous avons pu constater que le facteur âge influe sur la

participation des gens aux assemblées, voyons dans le tableau suivant l'influence de leur activité sur leur participation.

- Participation selon l'activité :**

L'activité génératrice de revenu, entant qu'occupation quotidienne, a une influence certaine sur les comportements des individus vis-à-vis des assemblées générales. Nous avons fait la liste des activités dominantes exercées dans cette localité ; lesquelles sont catégorisées en 7 grands secteurs, à savoir, Agriculture, Exploitation forestière, Menuiserie et Maçonnerie, transport, emploi privé, fonction publique et autres.

Tableau 13 : Participation de nos enquêtés aux assemblées générales selon leur activité :

ACTIVITES	EFFECTIF	PARTICIPATION	
		OUI	NON
Agriculture	25	25	0
Exploitation forestière	15	10	5
Menuiserie et Maçonnerie	6	6	3
Transport	5	2	1
Salariés privés	4	3	1
Fonction publique	6	6	0
Autres	9	9	0
TOTAL	70	61	9

Source : Enquête personnelle, Décembre 2014.

D'après ce tableau, nous constatons une forte participation chez les agriculteurs et les fonctionnaires (100%). Ceux qui sont dans le secteur du transport sont les moins intéressés. Cette différence d'intérêt porté aux assemblées pourrait être expliquée en termes de disponibilité temporelle. Les transporteurs ne disposent pas toujours du temps pour assister aux assemblées.

V.2. PARTICIPATION AUX TRAVAUX COMMUNAUTAIRES :

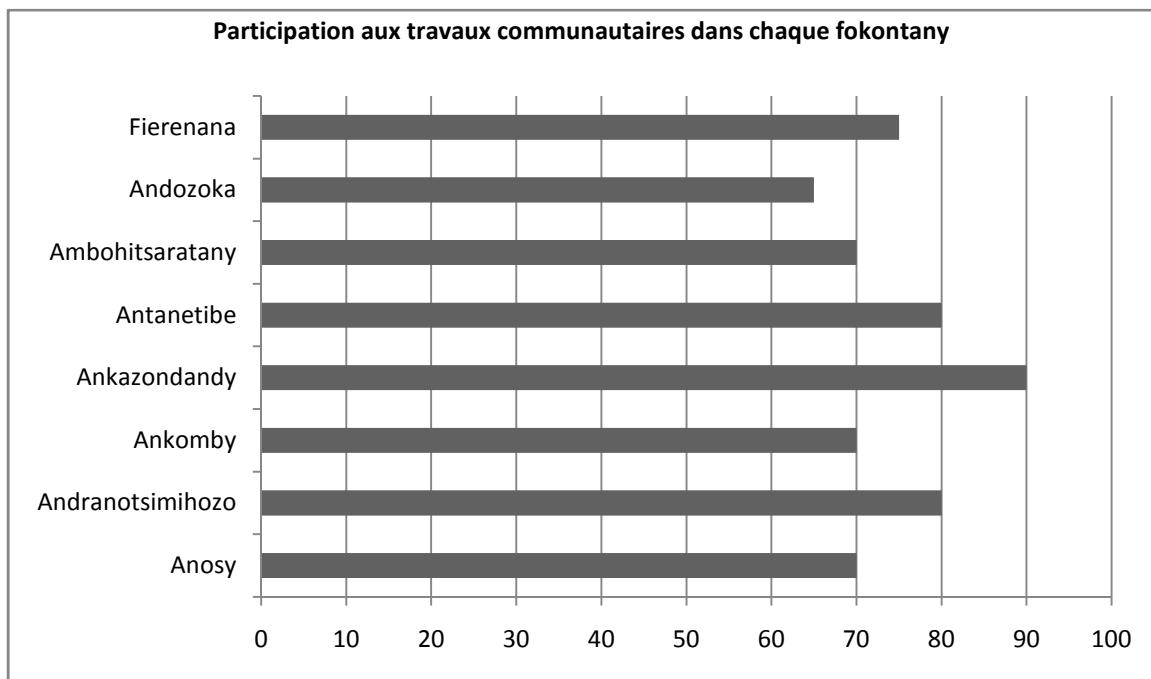
Les travaux communautaires ou « asam-pokontany » peuvent-être traduits par le terme « développement » ou « action de développement ». Ils constituent les suites logiques des assemblées, des réunions, des concertations et des délibérations ; les tous réglementés et soutenus par la charte ou dina. A tous les travaux communs et d'intérêt général, qu'ils soient grands ou petits, les membres actifs de la société sont appelés à participer dans le cadre d'amélioration du bien être local. Ce type de participation peut nous donner l'idée claire sur les notions de partage de responsabilité et de prise d'initiative locale.

Dans cette étude, le travail communautaire est considéré comme un type de mouvement social entrant dans le cadre de ce que nous appelons « l'action organisée ». Sa préparation s'opère à partir des assemblées générales qui génèrent les idées directives de sa réalisation. En tant qu'action collective, la dynamique d'ensemble est mise en œuvre pour atteindre l'objectif commun fixé. Ils sont aussi interprétés par certains chercheurs comme un moyen visant à résoudre les problèmes locaux par le biais de la prise d'initiative locale. Dans ce sens, il fait partie des éléments clés du principe de subsidiarité.

Voici un tableau montrant le taux de participation de la population aux travaux communautaires selon les estimations des responsables au niveau des fokontany visités.

V.2.1. RESULTAT SELON L'ESTIMATION DES CHEFS FOKONTANY :

Graphe 5 : Participation de la population aux travaux communautaires selon l'estimation des chefs fokontany :



Source : Entretien auprès des chefs fokontany, Décembre 2014.

Au niveau communal, le taux de participation aux travaux communautaires organisés dans chaque fokontany est estimé à 75%. Ce taux qui peut être considéré comme un indice de participation et d'implication de la population au processus de développement. Nous constatons également que l'assiduité de la population à participer n'a pas la même intensité dans chaque fokontany. La participation de la population varie entre 65% à 90% suivant le fokontany.

V.2.2. RESULTATS SELON NOS ENQUETES :

Par souci d'obtenir une fiabilité de données, nous avons effectué un contact direct avec la population. Par le biais d'une série de questions posée, nous avons pu nous rendre compte de l'effectivité de leur participation aux travaux communautaires organisés au niveau de chaque fokontany. En fonction de leur âge et de leur activité quotidienne respective, nous avons pu obtenir les tableaux suivants :

- **Participation selon l'âge :**

Tableau 14 : Participation de nos enquêtés aux travaux communautaires selon leur âge :

AGE	EFFECTIF	PARTICIPATION	
		OUI	NON
18 à 23	8	6	2
23 à 28	9	5	4
28 à 33	12	10	2
33 à 38	11	8	3
38 à 43	12	11	1
43 à 48	9	9	0
48 à 53	6	5	1
53 et plus	3	1	2
TOTAL	70	55	15
Pourcentage	100	78,5	21,5

Source : Enquête personnelle, Décembre 2014.

Ce tableau nous prouve la forte participation de la population aux travaux communautaires organisés par chaque fokontany. Au niveau communal, le taux moyen de participation est estimé à 78,5%. Par rapport au taux estimatif fourni par les chefs fokontany, il y a une différence de 3%.

Ce tableau nous montre également que l'âge est un facteur influant sur le comportement de l'individu vis-à-vis des travaux communs. Plus la tranche d'âge est élevée, plus la participation augmente. Chez les âgés de 28 à 53 ans la participation est très observée.

De même que le facteur âge, les types d'activité exercée par les gens influencent également sur leur participation aux travaux communautaires. Les taux de participation des membres à ces travaux varient également selon les activités exercées. La présentation statistique suivante nous montre l'influence de ce facteur AGR sur la mobilisation locale :

- Participation selon l'activité :**

Tableau 15 : Participation de nos enquêtés aux travaux communautaires selon leur activité :

ACTIVITES	EFFECTIF	PARICIPATION	
		OUI	NON
Agriculture	25	25	0
Exploitation forestière	15	9	6
Menuiserie et Maçonnerie	6	6	0
Transport	5	1	4
Salariés privés	4	3	1
Fonction publique	6	5	1
Autres	9	6	3
TOTAL	70	55	15

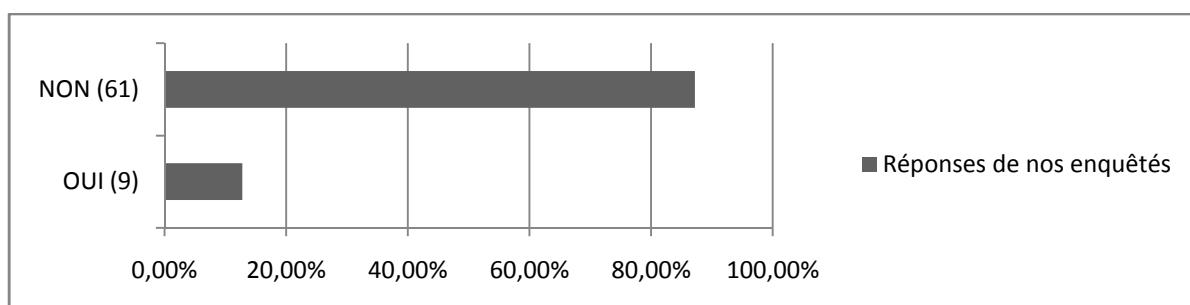
Source : Enquête personnelle, Décembre 2014.

Le tableau nous montre la forte implication des agriculteurs, des menuisiers et des maçons aux travaux communs. Les transporteurs sont les plus absents. Parmi les 5 transporteurs enquêtés, un seul a déclaré avoir participé aux actions collectives organisées par les fokontany.

V.3. APPORTS DE LA POPULATION AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT LOCAL :

Dans le principe du développement local, la population est la ressource de base. Elle est l'acteur principal du développement communal. L'achèvement de la vision commune dépend principalement de la participation de toutes les forces vives. A partir de l'élaboration du plan jusqu'à son exécution, la population est appelée à contribuer au processus. Le développement de la commune dépend donc de la vivacité de sa population dans la prise de responsabilité dans les actions d'intérêt commun. Nous avons pu remarquer que la population d'Ankazondandy en est très consciente. Sur ce point, une question a été posée à nos enquêtés : D'après vous, le développement de votre commune est-il possible sans la participation effective de la population ? Les résultats sont présentés par le graphe suivant :

Graphe 6 : Dépendance du processus de développement à la participation de la population :



Source : Enquête personnelle, Décembre 2014.

D'après ce graphe, 87,2% de nos enquêtés sont convaincus que le développement de la commune ne peut pas se faire sans la participation de sa population. Seulement 09 personnes (12,8%) nous ont répondu que le développement sans la participation de la population est possible à condition que les dirigeants soient compétents et dotés d'une volonté réelle.

La participation de la population aux travaux communs se réalise par diverses manières. Pour cela, nous citons le don en espèce, de travaux manuels et de don ou prêt de matériaux. En effet, pour la réalisation des projets identifiés et inscrits dans le PCD, la commune rurale d'Ankazondandy sensibilise et mobilise toutes les couches de sa population à contribuer tout d'abord en termes de don en espèce et par la suite d'autres manières possibles.

Le tableau suivant nous montre quelques chiffres qui nous permettent de nous rendre compte des participations par différentes manières :

Tableau 16 : Apport direct de la population au processus de développement :

AGE	EFFECTIF	APPORTS			
		Don en espèce	Travaux manuels	Don de matériaux	Prêt de matériaux
18 à 23	8	6	8	1	1
23 à 28	9	8	9	1	4
28 à 33	12	11	11	0	6
33 à 38	11	10	8	2	5
38 à 43	12	9	10	2	3
43 à 48	9	8	9	0	2
48 à 53	6	5	5	1	1
53 et plus	3	3	0	0	0
TOTAL	70	60	60	7	22
Pourcentage	100	85,8	85,8	10	31,42

Source : Enquête personnelle, Décembre 2014.

D'après ce tableau, l'appui de la population porté à la réalisation des projets communaux intéresse toutes les tranches d'âge.

Parmi les 70 individus enquêtés, 60 enquêtés soit 85,8% disent avoir contribué financièrement et manuellement dans des constructions initiées par la commune.

Concernant le don de matériaux comme briques, sacs de ciment de construction, moellons, gravions, fer... 10% d'entre eux ont participé.

Tandis que le prêt de matériels : charrettes, camion, brouettes,... 31% de nos enquêtés affirment avoir prêtés leurs matériels pour l'achèvement de certaines constructions.

V.4. PARAMETRES DE SOLIDARITE :

Le développement local repose sur des actions mobilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités et des habitants eux-mêmes. Pourtant, cette mobilisation n'est pas possible que si la solidarité de la population existe et est soutenue.

La solidarité, c'est une manière de penser, d'agir et de juger propre à une société donnée. Cela permet au groupe d'individus de s'organiser entre eux pour atteindre un adjectif collectif. Gabriel Tard a décrit cette situation comme « Le ciment identitaire, favorable au développement d'une dynamique d'ensemble ». A l'issue d'une relation sincère entre les membres d'une collectivité, la solidarité facilite la mobilisation collective. Donc, elle peut être aussi définie comme un processus qui conduit un ensemble de personnes à s'organiser et à agir ensemble pour le maintien et pour la promotion d'un intérêt commun. La solidarité est donc un trait important sur le plan organisationnel malgré son caractère discret ou plutôt fermé. Discrète et fermée parce que la solidarité ne se forme qu'à partir d'une longue relation interpersonnelle ou de voisinage. Comme la confiance, elle se gagne par le temps. Toutefois, force est de constater qu'elle se présente comme une véritable institution sociale, gage d'une stabilité et d'une autorégulation.

Au niveau de la commune rurale d'Ankazondandy, nous avons choisi deux principaux paramètres permettant de nous rendre compte du phénomène de solidarité dans le milieu étudié :

- **Pratique de l'entraide :**

Certains chercheurs utilisent plutôt le terme « groupement traditionnel d'entraide ». Type d'organisation né en dehors du système d'aide national ou bien internationale. Par origine, le groupement d'entraide se forme à partir d'un rassemblement des groupes sociaux définis et dont leurs objectifs sont généralement sociaux. Au niveau de la commune Ankazondandy, le système d'entraide est encore pratiqué par bon nombre de population. Les groupements d'entraide locaux sont plus ou moins figés et cloisonnés parce que le rassemblement se construit seulement soit entre familles soit entre voisins. Et même si son utilité se limite seulement au niveau microsocial, comme la préparation d'événements familiaux ou l'activité agricole pour une période courte etc. On peut noter que ce système d'entraide peut être considéré comme une ressource de proximité permettant de faciliter la mobilisation collective au profit du développement local.

- Association locale :**

Que se soient productive, culturelle, sociale ou religieuse, les associations peuvent être considérées comme des instances locales qui revitalisent les liens sociaux entre les membres. Malgré la situation de crise que vivent les associations de la commune à cause du manque de financement, nous pouvons admettre qu'elles jouent des rôles importants en tant que ressource mobilisable pour mettre en marche le processus de développement local. Les sous-sections suivantes vont tenter de nous fournir quelques informations s'agissant de ces deux paramètres de solidarité :

V.4.1. ADHESION AUX GROUPEMENTS D'ENTRAIDE :

Tableau 17 : Adhésion de nos enquêtés aux groupements d'entraide :

FOKONTANY	EFFECTIF	MEMBRES	NON MEMBRES
Anosy	13	5	8
Andranotsimihozo	11	3	8
Ankazondandy	7	0	7
Ankomby	10	2	8
Antanetibe	8	7	1
Ambohitsaratany	9	8	1
Andozoka	6	2	4
Fierenana	6	0	6
TOTAL	70	27	43
Pourcentage	100	38,6	61,4

Source : Enquête personnelle, Décembre 2014.

D'après ce tableau, à première vue, nous constatons que le système d'entraide est encore pratiqué au niveau de la commune étudiée malgré un taux de participation assez faible. En effet, 38,6% de nos enquêtés sont encore membres dans des groupements d'entraide tandis que 61,4% restant ne misent plus sur ce système. Nous constatons également que le recours à cette pratique ne connaît pas la même importance dans tous les fokontany. Dans certains, comme ceux du fokontany d'Antanetibe et d'Ambohitsaratany, l'entraide est encore très pratiquée. Contrairement à ce qui se fait dans d'autres, elle est devenue si rare et si occasionnel.

V.4.2. ADHESION AUX ASSOCIATIONS LOCALES :

Dans cette étude, l’analyse des diverses associations locales s’avère importante du fait qu’elles tiennent un rôle important dans la mobilisation collective au profit du processus de développement local. Ainsi, par le biais d’une descente que nous avons effectuée, nous avons collecté quelques chiffres sur la situation d’adhésion de la population par rapport aux associations locales recensées.

Tableau 18 : Adhésion de nos enquêtés aux associations locales :

ASSOCIATION	EFFECTIF		TOTAL	Pourcentage
	Masculin	Féminin		
Productive	2	4	6	8,8
Educative	30	25	55	78,6
Religieuse	10	17	27	38,6
Sportive	15	2	17	24,3
Culturelle	2	0	2	2,9

Source : Enquête personnelle, Décembre 2014.

D’après ce tableau, nous pouvons noter que ce sont les associations du secteur éducatif qui ont le plus grand effectif d’adhérents. Cette situation nous permet d’affirmer que l’éducation tient une grande place dans la préoccupation de la population locale. En effet, parmi les 70 personnes enquêtées, 55 d’entre eux sont membres de l’association dite « FRAM » dans leur localité respective.

Par ailleurs, il faut également noter le poids de la religion dans cette commune. Sur les 70 individus que nous avons abordés, 27 d’entre eux sont membres des associations religieuses.

D’autre part, nous pouvons aussi observer la forte représentation des hommes dans le domaine sportif car 15 individus sur les 17 membres d’une quelconque association sportive sont du sexe masculin.

Quant-aux associations productives, seulement 6 enquêtés ont affirmé leur appartenance à des associations paysannes. Cette situation peut être interprétée par l'insuffisance ou carence en termes d'effectif d'association productive au niveau communal.

Et enfin, pour le domaine culturel, nous avons eu un « mpikabary » (orateur traditionnel) et un praticien traditionnel tous deux du sexe masculin.

Cette deuxième partie nous a permis de synthétiser de manière scientifique les données à la fois qualitatives et quantitatives recueillies grâce au déploiement de différentes méthodes et techniques d'enquête propres aux sciences sociales en général et à la sociologie en particulier. Cette combinaison méthodologique nous permet dans la partie suivante d'apporter un éclairage par rapport à notre objet d'étude.

Troisième partie

Essais d'analyse : perspectives et suggestions

TROISIEME PARTIE : ESSAIS D'ANALYSE : PERSPECTIVES ET SUGGESTIONS :

Cette troisième et dernière partie tentera d'éclairer l'objet de notre étude par le biais d'explications sociologiques des réalités observées. Elle essaye de faire comprendre si les actions collectives permettent vraiment de stimuler le processus de développement local. Les questions que nous nous posons sont les voici : Est-ce qu'on peut espérer d'harmoniser une dynamique locale à partir de cette construction sociale. Quels sont ses effets et ses impacts au processus de développement. Et qui sont les acteurs, les facteurs et les blocages de la mise en place de ce modèle d'organisation ?

Concernant l'implication de l'action collective au cœur du processus de développement de la commune rurale d'Ankazondandy, telles sont les questions auxquelles nous essayerons de répondre.

Toutefois, dans le souci de réaliser un document qui contribue réellement à une construction et à une amélioration de l'environnement, nous essayons aussi de mettre en relief des suggestions vis-à-vis des problèmes rencontrés.

Pour ce faire, cette partie sera divisée en trois chapitres : le premier chapitre insiste sur les logiques de la dynamique d'ensemble ; le second essaye de proposer une approche contextualisée sur les blocages et le devenir de la culture de participation, et enfin le troisième chapitre va être consacré à proposer une réflexion sur les perspectives d'avenir ainsi que quelques suggestions personnelles.

CHAPITRE VI : LOGIQUES DE LA DYNAMIQUE D'ENSEMBLE :

L'analyse de l'action collective a été jusqu'ici centrée sur son côté revendicatif et révolutionnaire. Elle était toujours interprétée comme étant inséparable aux luttes syndicales et aux luttes de classes. Elle était toujours perçue comme l'image expressive de la stratification sociale. Pourtant, dans cette étude, nous lui avons attribué un nouveau sens, autre que celui utilisé habituellement par les sociologues de l'action collective ou ceux des organisations.

Sans soustraire de son sens la notion de gains communs et la notion de coût de participation, l'action collective peut être étudiée sous un autre angle, plus constructif et coopératif vis-à-vis de la structure sociale ou du contexte qui l'englobe. C'est justement dans cette perspective que nous avons évoqué le thème : « actions collectives et développement local ». Là, il s'agit donc des actions organisées à l'issus des initiatives locales. Des initiatives à « agir ensemble » afin d'atteindre un objectif commun qui n'est d'autre que le développement de la localité.

Dans le milieu rural, de nombreuses instances peuvent stimuler et influencer la formation des actions collectives. Mais pour entamer une réflexion articulée sur les logiques de la formation d'une dynamique d'ensemble, il s'avère plus que nécessaire de bien situer notre objet d'étude tout en s'appuyant sur un cadrage méthodologique et sur une tentative de contextualisation.

Par souci de bien cerner le phénomène, notre analyse a donc choisi de faire appel à une approche multidimensionnelle à savoir : les dimensions individuelles, socioculturelles et les dimensions fonctionnelles de l'action collective au sein du processus de développement. Ces trois dimensions sont parmi les points décisifs qui vont être discutés dans les sections qui vont se succéder. Mais avant de parler de ce parcours dimensionnel, nous allons établir au préalable un survole sur la notion de conditions de rassemblement. Il s'agit de comprendre par quelles manières les réalités socioculturelles et politiques locales peuvent-elles favoriser la formation d'un processus collectif visant à atteindre la résolution des problèmes locaux par le biais d'initiative locale.

VI.1. CONDITIONS DE RASSEMBLEMENT :

La formation d'une action collective commence par une prise de conscience de l'existence de deux choses : l'intérêt commun ressenti comme insatisfait et la concertation sur un objectif partagé. Il existe bien entendu plusieurs étapes qui conditionnent la réussite de ce rassemblement suivant la logique de sa formation : ascendante ou descendante.

VI.1.1. LOGIQUE ASCENDANTE :

- **Origine sociale :**

La logique ascendante voulait que toute action collective ait comme point de départ, l'interaction sociale. Les relations sociales sont considérées comme le terrain où s'affrontent toutes les frustrations de chaque individu. Les échanges d'informations au cours de ces relations sociales vont permettre la naissance d'un sentiment de vide et de mal-être que vivent tous les membres. Ce sentiment de malaise et d'insatisfaction générale ressentie sera la source d'une vision qui à son tour fera naître l'aspiration à atteindre un objectif commun. Dans une société d'interconnaissance, le flux de communication interpersonnelle facilite la circulation d'informations. En effet, à travers cette échange informationnelle, le groupe de personnes en interaction crée une situation persuasive dans laquelle tout le monde tente de se convaincre afin d'engendrer ce que la société moderne désigne « le groupe de pression ». Une fois que les membres du groupe sont convaincus de la faisabilité de leur projet, l'alerte auprès des dirigeants est lancée au niveau communal comme au niveau du fokontany selon l'ampleur de l'objectif à atteindre. Dans cette procédure ascendante, les relations sociales, même les plus modestes, peuvent être à l'origine de la naissance d'un projet collectif.

- **Fixation de l'objectif commun :**

Une fois que l'intérêt commun ou le problème est ressenti ou identifié de façon collective, c'est-à-dire que tous les membres du « groupe de pression » sont convaincus, il ne reste plus qu'à le formuler en objectif. L'une des conditions principales du rassemblement réside donc dans l'existence d'un problème partagé par la majorité de la communauté et que sa réalisation reste surtout dans un cadre réaliste.

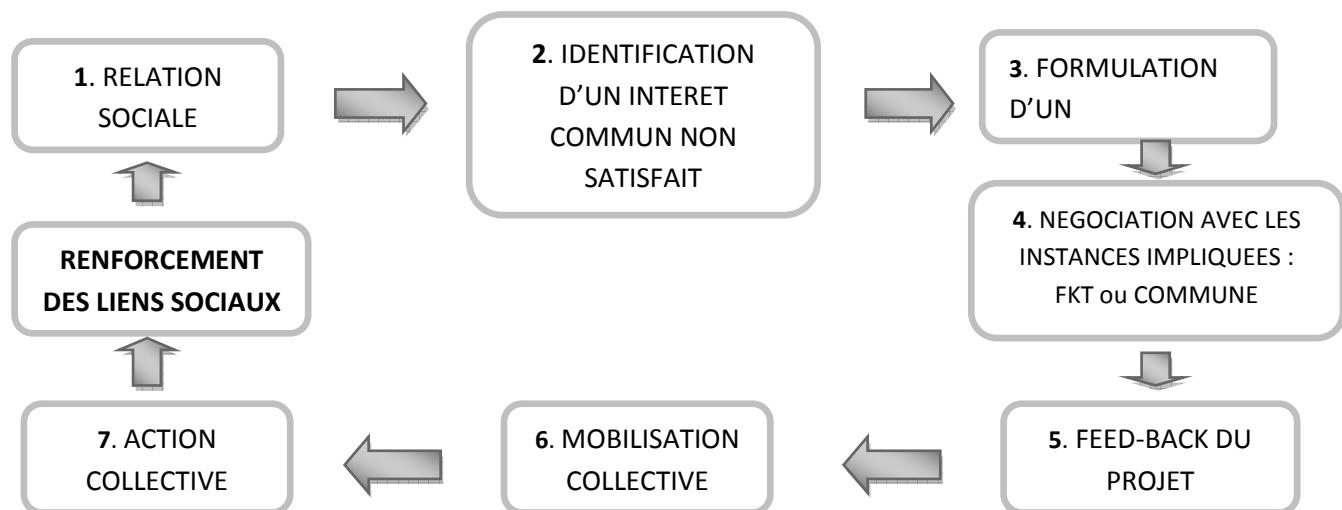
- **Formalisation de l'objectif collectif :**

Une fois que le problème est façonné en objectif collectif, il devient dès lors une aspiration locale partagée et ressentie par toute la population. La négociation avec les autorités compétentes sur la faisabilité du projet attend les initiateurs du projet. Une négociation qui se centre sur le partage de responsabilité entre les autorités et la population elle-même. Le groupe de pression, origine de l'initiative, est devenu un comité spécial qui se charge à mobiliser et à piloter les efforts locaux. Un feed-back de la part des autorités est attendu soit au niveau communal soit au niveau du fokontany selon le niveau du projet. Si l'initiative fait référence à un projet nécessitant un appui qui dépasse la capacité du fokontany, le comité de pilotage lance leur appel à l'endroit de la commune. Autrement, le fokontany peut bien appuyer techniquement et financièrement le processus collectif par le biais de la politique budgétaire participative déjà appliquée dans cette localité. Si c'est le cas, la volonté politique des dirigeants locaux peut être caractérisée comme une condition déterminante pour garantir l'effectivité d'une dynamique collective.

- **Mécanisme ascendant de la formation d'une action collective :**

A partir d'une relation sociale, l'identification et la formalisation d'un besoin commun en objectif collective se réalise en négociation avec les dirigeants. La figure ci-dessus va nous récapituler cette logique cyclique.

Figure 1 : Mécanisme ascendant de la formation d'une action collective :



Source : Recherche personnelle, Janvier 2015.

VI.1.2. LOGIQUE DESCENDANTE :

La conjoncture sociopolitique et économique que notre pays traverse actuellement, marquée par l'inexistence ou l'insuffisance des subventions versées aux collectivités décentralisées, oblige les communes à s'organiser pour s'auto-développer. En effet, la commune d'Ankazondandy vit cette situation. La réalisation de la plupart de ses projets inscrits dans le cadre du PCD dépend désormais de sa capacité à mobiliser ses propres ressources. Toutefois, beaucoup de communes dont fait partie celle d'Ankazondandy, arrivent à agencer la réalisation de leurs projets en adoptant la politique de partenariat public-privé (3P) tout en mobilisant les ressources locales disponibles. Parmi ces ressources, le capital social occupe une place vitale dans cette perspective.

- **Identification du projet prioritaire :**

Les dirigeants de la commune priorisent le projet à réaliser. Ils étudient ensemble tous les problèmes afférent au quotidien de la population et par la même occasion la faisabilité du projet. Des réunions de réflexions, de concertations et de délibérations sont instituées. A ces réunions, sont convoqués pour la participation active, les conseillers communaux, les chefs fokontany, les notables de chaque hameau et également les responsables de l'établissement ciblé par le projet. Ce groupe d'entités composé de personnes responsables essaie de prévoir les solutions possibles à chaque problème soulevé et surtout d'élaborer le planning entier du projet. Les dirigeants locaux, en ce qui concerne le cas d'Ankazondandy, accordent beaucoup plus leur priorisation au secteur éducatif alors qu'à la lumière de notre enquête, la majorité de la population attendent plutôt la promotion du secteur agricole (cf. Graphe 2). Il existe donc un décalage entre l'aspiration locale et la priorisation adoptée par la commune. Cette situation pourrait engendrer une démotivation chez certaines personnes.

- **Recherche de partenariat public-privé :**

La recherche de partenariat public-privé vise à rassembler le maximum d'appui surtout en termes de financement. En effet, le budget propre de la commune ne lui permet pas de réaliser tous ses projets. D'après le document budgétaire pour l'année 2013 (cf. tableau 7), le besoin annuel pour l'investissement s'élève à plus de 800 000 000 ar. Pour essayer de rassembler le fonds, les responsables locaux abordent tous les secteurs privés locaux et les ONG afin d'obtenir leur contribution et leur collaboration. D'autre part, des demandes de

partenariat sont également formulées et lancées à l'endroit des instances régionales et nationales susceptibles de donner de l'aide. Par ailleurs, une sensibilisation est lancée auprès de la masse pour avoir leur apport au processus. Effectivement, sur les plans financiers et matériels, selon le tableau n°16, 85,8% de nos enquêtés ont apporté leur contribution. Ce constat montre largement l'implication de la population au processus de développement local.

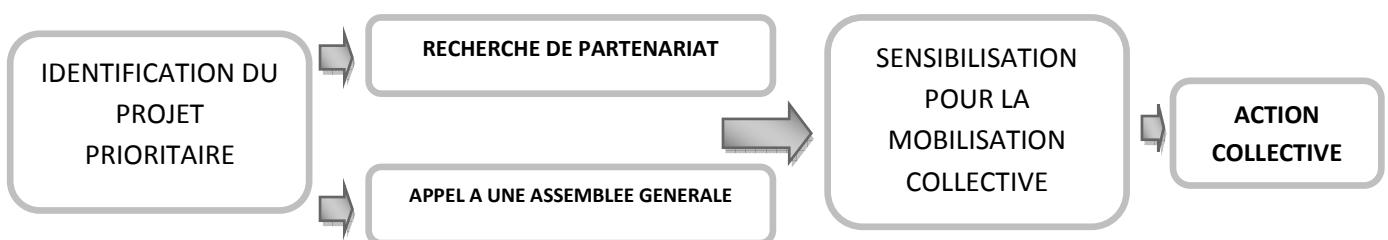
- **Mobilisation de la population :**

Pour obtenir la participation généralisée, il faut donner à la population le maximum d'informations concernant le projet à réaliser. Il faut le maximum de clarté et de transparence. Selon la théorie proposée par B. Vachon, le processus de développement local devrait suivre les étapes suivantes : [SIMFA] Sensibilisation – Information – Mobilisation – Formation – Action. L'organisation des assemblées générales au niveau de chaque fokontany est bien conformé à ce processus. En effet, l'assemblée générale a pour fonction d'informer, de sensibiliser et de mobiliser la population à contribuer au processus collectif.

- **Mécanisme descendant de la formation d'une action collective :**

La logique vers le bas commence par l'identification d'un projet prioritaire dans le cadre du PCD. Pour pouvoir le transformer en une action collective, les autorités locales devraient collaborer avec les partenaires privés et surtout avec la population en générale. La figure ci-dessus va nous récapituler cette logique.

Figure 2 : Mécanisme descendant de la formation d'une action collective :



Source : Recherche personnelle, Janvier 2015.

Pour mieux appréhender les logiques de la dynamique d'ensemble, il est nécessaire d'établir une analyse multidimensionnelle du processus. En fait, le processus peut être analysé sous différents angles en fonction du modèle. Les trois sections suivantes tenteront de déterminer le mécanisme de chaque modèle.

VI.2 .DIMENSION INDIVIDUELLE :

L'analyse atomique de l'action collective découle du courant individualiste méthodologique. Nombreux sociologues ont adopté et utilisé ce courant de pensée en accordant une place primordiale à la compréhension de la motivation de l'acteur pour rendre compte du phénomène étudié. Malgré les reproches qu'il a dû encaisser, ce courant sociologique a quant-même pu apporter une grande partie de contribution cognitive dans l'étude de l'action collective. En effet, il nous permet d'avancer quelques réflexions sur les dimensions individuelles de l'action collective.

VI.2.1. CONSCIENCE DE L'INTERET COMMUN :

L'action collective doit avoir une origine « la conscience de l'intérêt collectif ». La théorie de l'acteur stratégique, élaborée par M. Crozier et E. Friedberg, suppose qu'il n'est pas possible de considérer que le jeu de l'acteur n'est déterminé que par la cohérence du système ou par les contraintes environnementales. Il faut chercher en priorité à comprendre comment se construisent les actions collectives à partir de comportements et d'intérêts individuels. Donc, au lieu de relier la structure organisationnelle à un ensemble de facteurs externes, cette théorie l'appréhende comme un construct humain, rejoignant en cela une démarche qui situe les déterminants causals allant principalement de l'individu vers la structure et non de la structure vers l'individu.

Prenons l'exemple du groupement d'entraide ; à première vue, elle apparaît comme une structure englobant l'individu et façonnant leur comportement. Au contraire, le système d'entraide ait plutôt une dimension individuelle que collective. En effet, la formation d'un groupement d'entraide s'effectue à partir d'un choix individuel, stratégique et rationnel. L'individu calculant accepte et œuvre pour l'existence d'un groupement s'il le considère comme bénéfique. Pour comprendre ce mécanisme, il est nécessaire de se référer aux données collectées. Les raisons qui poussent les 27 enquêtés qui pratiquent encore ce système se

tournent au tour du calcul coût/avantage. La plupart affirme que l'entraide leur permet de minimiser le coût de leur production. Effectivement, en dehors de l'engagement social qu'elle impose, cette pratique s'actualise hors du système salarial jugé comme coûteux par les ruraux.

Appuyer par l'analyse de M. Olson, l'étude de l'action collective a montré que l'existence d'un intérêt commun n'est pas automatiquement l'origine de sa formation. L'individu ne prend pas part dans la mobilisation que si son coût (en argent, en temps...) soit inférieur au gain attendu. L'explication de l'action collective par l'existence d'un intérêt collectif n'est pas alors si évidente qu'il prétend. La non-participation est dans ce sens perçu comme un comportement rationnel puisqu'il résulte d'un choix stratégique que l'individu a adopté. En poursuivant notre analyse sous cet angle, nous pouvons dire que les non-participants à l'entraide sont convaincus que le système salarial leur permet d'apporter moins d'engagement social et plus de productivité. C'est-à-dire qu'au lieu de s'engager coopérativement avec un groupe de personnes, ils préfèrent payer journalièrement une ou plusieurs personnes pour effectuer son travail.

VI.2.2. AGREGATION DE COMPORTEMENTS :

L'action collective résulte d'une agrégation de comportements individuels visant à défendre ou à promouvoir leur intérêt. Suite à la prise de conscience de l'intérêt personnel et après avoir adopté un choix rationnel à promouvoir cet intérêt, la participation de chacun à une action va former le phénomène d'agrégation de comportements que R. Boudon appelle « l'effet émergent ».

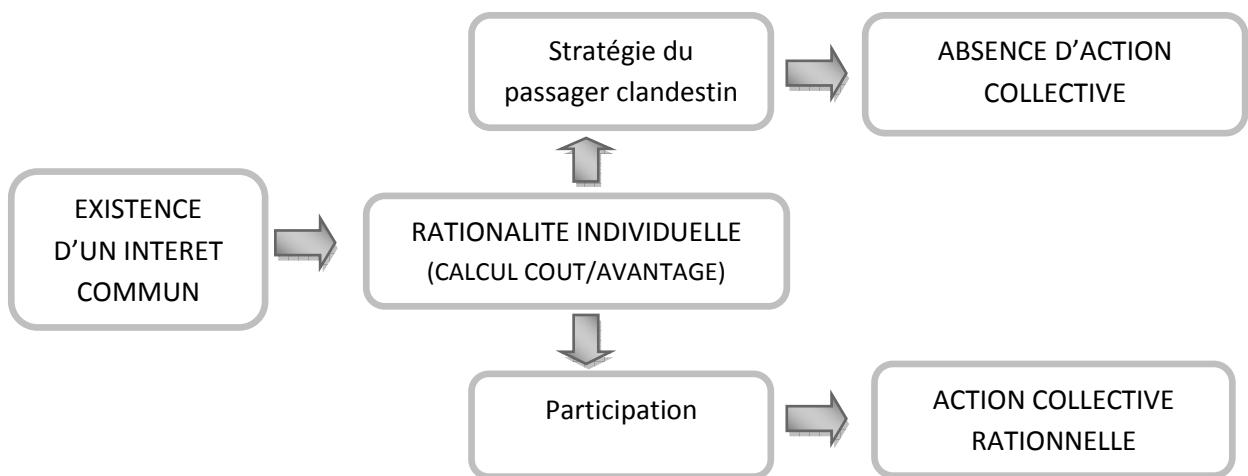
Les travaux communautaires en tant qu'actions collectives visant à promouvoir le développement local sont des exemples types de ce phénomène d'effet émergent. En se référant au taux de participation des enquêtés aux travaux communs, le phénomène est observé dans chaque fokontany. Il y a donc une capacité locale de se mobiliser au sein d'une action commune étant donné que les membres de la communauté qui participent ont chacun leur propre intérêt. Malgré cette divergence d'intérêts, ils arrivent quant-même à s'organiser entre eux pour accomplir une dynamique d'ensemble. En revanche, on note également quelques passagers clandestins selon la notion d'Olson. Ce choix de ne pas participer peut avoir origine le manque de motivation. En effet, dans une action collective, toute est question de motivation. Comment motiver les membres de la société à se mobiliser ? Voici la question à laquelle il faut porter une réponse convenable afin de gagner toute la participation de la

population face à la convergence de leurs intérêts. En fait, suivant l'âge et l'activité génératrice de revenu, les taux de participation n'ont pas le même degré. D'après les résultats de notre recherche, généralement, ce sont les agriculteurs issus de la tranche d'âge avancée qui sont les plus intéressés au processus collectif organisé localement.

VI.2.3. PROCESSUS DE L'ACTION COLLECTIVE DANS LE CADRE D'UN MODELE UTILITARISTE :

La figure suivante récapitule le mécanisme de la formation d'une dynamique collective selon la lecture individualiste. L'action collective doit avoir une origine commune qui influence la rationalité individuelle. Et s'il existe une participation motivée, on pourrait assister à une action collective rationnelle. Si non, la tentative d'agir ensemble est vouée à l'échec.

Figure 3 : Logique de l'action collective selon le modèle individualiste :



Source : Recherche personnelle, Janvier 2015.

VI.3 .DIMENSION SOCIOCULTURELLE :

En rupture avec le modèle théorique précédent, nous pouvons s'interroger sur l'influence de la dimension socioculturelle dans la construction d'identité collective. En considérant l'action collective comme un fait social, la sociologie peut dépasser l'explication de la structure par la motivation individuelle. Il faut désormais admettre la place de l'holisme méthodologique dans la détermination du mécanisme de formation d'une dynamique collective.

VI.3.1. INTENSITE DES RELATIONS SOCIALES :

Dans une société d'interconnaissance telle que celle de la commune d'Ankazondandy, l'intensité des relations sociales est la cause déterminante de la participation effective de la population aux actions collectives. Le fait d'être connu par le reste de la communauté impose chaque individu à adhérer au sein du processus collectif. Agir ensemble ne relève plus d'une conscience individuelle mais plutôt de la contrainte de la collectivité. Par cette intensité de relations sociales, l'intérêt collectif est facilement ressenti et accepté par toute la communauté pour devenir par la suite un objectif commun. Nous pouvons dire ainsi que la participation à un mouvement est donc guidée par des sentiments de solidarité, de responsabilité partagée et de loyauté. Cette participation est une occasion, pour chaque individu, d'affirmer son dévouement vis-à-vis de la collectivité. Il est donc ici possible de faire une lecture de l'action collective à partir de l'affirmation individuelle pour un sentiment d'appartenance à une construction socioculturelle.

VI.3.2. PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE :

L'existence d'un intérêt commun favorisée par le contexte de solidarité locale va susciter l'expression d'une conscience collective. Selon E. Durkheim, la conscience collective est définie comme l'ensemble des actions, pensées et sentiments extérieurs imposés à l'individu par la société. Afin d'expliquer cette conscience collective, il nous faut l'intervention d'un autre fait social. En effet, au niveau de la commune rurale d'Ankazondandy, les dirigeants locaux ont mis un dispositif sous forme de règlementation acceptée par la majorité de la population visant à renforcer la solidarité locale, « le dina » (cf. graphe 3). L'instauration du « dina » au niveau de chaque fokontany permet effectivement de

rassembler les apports de toute la population au sein d'une dynamique d'ensemble. Le dina incarne les règles et conduites que les membres de la société doivent respecter. La mobilisation s'effectue donc par voie de contrainte ou par peur d'exclusion sociale.

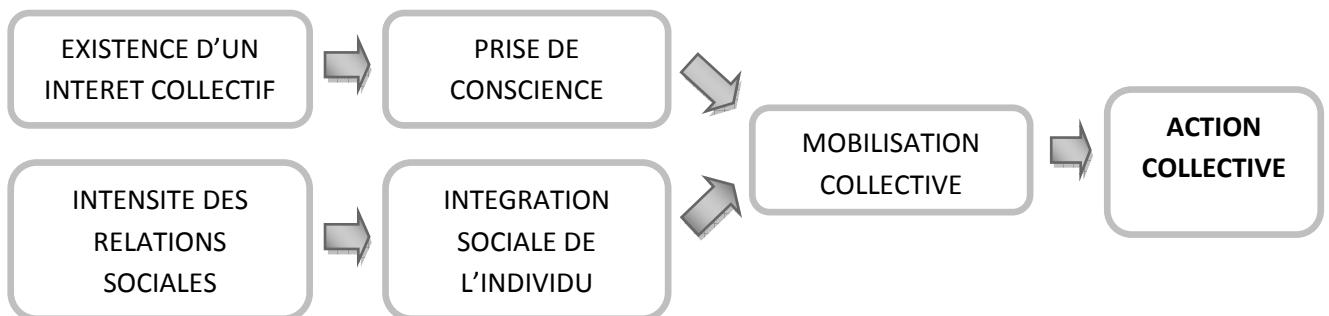
VI.3.3. MOBILISATION COLLECTIVE :

La mobilisation collective résulte du respect des règles et conduites sociales. Pour marquer son intégration sociale, l'individu doit suivre les conduites dictées par la société dans laquelle il se trouve englobé. En effet, le non-respect de ces règles et conduites sociales est susceptible d'être sanctionné. D'abord, le regard de l'autrui peut être considéré comme une sanction possible à l'encontre de l'individu. Par peur d'exclusion, chaque membre de la communauté est contraint de se conformer à l'organisation locale. Il existe également les disciplines explicitement contraignantes qui favorisent la mobilisation collective. Il s'agit des sanctions afférant à l'application du dina qui viennent d'être mentionnées plus haut. Effectivement, la non-participation à une journée de travail collectif doit être payée par une somme équivalant à un salaire journalier d'ouvrier agricole. Dans ce sens, le dina est un moyen efficace servant à minimiser l'effectif de passagers clandestins envers les actions collectives.

VI.3.4. PROCESSUS DE L'ACTION COLLECTIVE DANS LE CADRE D'UN MODELE HOLISTE :

D'après le modèle holiste, la mobilisation collective respecte deux logiques. L'une commence par la prise de conscience individuelle influencée par l'existence d'un intérêt commun et l'autre se concrétise par la forte intégration de l'individu au sein d'une relation sociale intense.

Figure 4 : Logique de l'action collective selon le modèle holiste :



Source : Recherche personnelle, Janvier 2015.

VI.4. DIMENSION FONCTIONNELLE :

L'approche fonctionnelle de l'action collective tente de déterminer la place de l'action sociale dans l'organisation et dans le processus de développement local. Pour cela, il faut s'interroger sur le rôle joué par les actions individuelles au sein d'une dynamique collective. Selon la lecture fonctionnaliste, la société est considérée comme un système composé d'éléments ou de sous-systèmes. Dans la localité étudiée, l'action collective est devenue une construction sociale capable d'orienter les comportements des éléments du système dont l'action individuelle. Cette capacité lui permet par la même occasion d'avoir les mains mises sur les points suivants :

VI.4.1. FONCTION DE REGULATION SOCIALE :

L'action organisée en tant qu'une construction sociale résulte de la mobilisation collective de la population. Elle est créée par l'individu et façonne son comportement. Ce postulat nous incite à se référer au travail de G. Simmel sur les notions de « forme de la société » et de « contenus de la société ». Selon lui, les relations réciproques entre les hommes (les contenus de la société) sont à l'origine des phénomènes sociaux, en s'institutionnalisant, orientent ensuite, mais seulement dans un second temps, les rapports entre les individus. La participation de la population produit l'action collective (forme de la société) qui réagit ensuite sur leur comportement vis-à-vis de la construction sociale institutionnalisée. Crée par la population pour satisfaire leur besoin de sociabilité, l'action collective s'est affranchie de ses propres créateurs et les a transformé, en retour. L'action collective exerce donc son influence sur la population de règles et conduites acceptées par les contenus de la société ou autrement par les sous-systèmes sociaux. Le non-respect de ces formes sociales peut engendrer un dysfonctionnement social et bloquer le processus de changement local.

Pour marteler encore le clou, la théorie de la régulation sociale de J-D. Reynaud nous permet d'éclaircir cette influence réciproque entre le système social et ses contenus. Dans son livre « Les règles du jeu : L'action collective et la régulation sociale », l'auteur essaie de combler la lacune théorique basée sur les stratégies des acteurs vis-à-vis des règles déjà en place. Tout en restant dans la continuité de l'analyse singulière, en étudiant les mécanismes qui interviennent dans la production, le maintien, la destruction et l'application des règles dans les organisations, il tente de comprendre comment s'effectue la construction des règles, celles par lesquelles un groupe social se structure et devient capable d'action collective. En

cela, il conduit à envisager l'ordre social non plus de manière statique, mais au contraire à la manière d'un ordre négocié et dynamique. L'action organisée provient donc d'une négociation et d'une concertation continue menant vers un ordre social plus équilibré. Par sa capacité de négociation et de mobilisation, elle se présente comme étant une occasion à laquelle toute la population pourrait exprimer sa contribution directe au processus de développement local. D'après les résultats de notre recherche, dans la réalisation de certains projets communaux, la population locale manifeste ses apports sous diverses formes. En effet, 85,8% de nos enquêtés ont contribué en termes de don en espèce et en travaux de main d'œuvre. 10% ont apporté des dons matériels et enfin 31,42% ont contribué autrement comme en empruntant des matériels en leur possession. Ces différentes formes de participation ne seraient pas possible sans une forme de négociation entre les parties prenantes.

VI.4.2. RENFORCEMENT DE L'IDENTITE COLLECTIVE :

Les liens sociaux tissés au fil des ans pourraient être fragiles et précaires. Parmi tant d'autres sous-structures sociales, l'action collective a sa part de contribution dans la préservation de ces liens sociaux. Les actions collectives remplissent des fonctions. Cela signifie qu'elles servent à des intérêts définis et qu'elles ont une utilité sociale. Elles œuvrent pour la construction et le renforcement de l'identité collective. Leur fonction primaire est d'intégrer l'individu dans la société. Pour intégrer au sein d'une construction sociale négociée et consentie, chaque individu devrait respecter la division de tâches à accomplir. Chacun doit prendre sa propre responsabilité pour la réussite de l'action collective. Leur fonction secondaire quant-à elle vise à maintenir voire même à promouvoir l'état d'une société. Ainsi, deux ou plusieurs individus décident d'œuvrer ensemble pour une action collective, soit dans le cadre d'une association soit dans le cadre d'un simple groupement d'entraide, pour des raisons qui leur semblent purement personnelles ou individuelles. Il leur échappe peut-être que leur collaboration au sein d'une dynamique d'ensemble remplit des fonctions au sein de la société : fonction d'intégration, fonction de socialisation. La participation à une action collective est dans ce cas un facteur d'intégration sociale. Autrement dit, l'action collective est une instance socialisatrice.

D'après les concepts de « fonction manifeste » et de « fonction latente » légués par le fonctionnalisme, l'analyse de l'action collective va prendre une autre tournure.

- **Fonction manifeste de l'action collective :**

Le développement local s'inscrit parmi les fonctions visibles et souhaitées par l'action collective. Le développement local émerge généralement dans un contexte de crise. Il se présente comme une alternative du développement polarisé ravagé par l'incapacité à identifier les besoins locaux et à mobiliser la dynamique collective. Dans ce sens, l'action collective a pour objectif de stimuler le processus de changement et par la même occasion de préserver le dynamisme local. En effet, il se peut que le contexte de crise risque de s'allonger en termes de temps au-delà du mandat politique ou du programme gouvernemental et que la dépendance aux initiatives locales s'élève de plus en plus. Il revient donc aux autorités et aux responsables locaux de mettre tous leurs efforts nécessaires pour la préservation de l'esprit d'initiative de leur population. La commune d'Ankazondandy se soucie effectivement de cette pérennisation du mode d'intervention collective. C'est pour cette raison qu'à chaque perspective de développement, elle fait appel à la contribution de toute la population.

- **Fonction latente de l'action collective :**

La fonction latente de l'action collective est résumée par sa capacité de renforcer la solidarité locale. Le renforcement de l'intensité relationnelle par le biais de l'action collective semble s'échapper de notre perception immédiate du phénomène. L'action collective vise en effet à préserver l'« esprit collectif » local. Elle est le produit de solidarités locales et en génère de nouvelles à son tour. Dans le cadre du développement local, l'organisation des interventions collectives, à l'instar des travaux communautaires, a pour fonction de conserver les unions actuelles et futures.

CHAPITRE VII : CULTURE DE PARTICIPATION : BLOCAGE ET DEVENIR :

Tout d'abord, nous marquons notre positionnement vis-à-vis de la définition de la notion de « culture de participation ». Nous allons l'utiliser dans un sens social plus coopératif et non dans un sens politique souvent perçu comme trublion déstabilisateur. Il ne s'agit donc pas ici de questionner la participation de façon générale, mais bien d'apporter des éléments d'aide à l'organisation des actions collectives. Afin de démontrer l'intégration de cette culture de participation au sein du processus de développement local en tant que ressource locale exploitable, il est indispensable d'aborder l'action collective dans une optique organisationnelle. En effet, il revient aux responsables locaux de concentrer leurs efforts pour que cette ressource locale soit mobilisée avec efficacité au profit du développement de la localité.

Au sein de la commune rurale d'Ankazondandy, la participation aux actions collectives est considérée comme une culture locale puisque désormais elle fait partie des activités soumises à des normes sociales, localement acceptées. La participation au processus collectif est ainsi considérée comme un modèle de comportement propre et reconnu par la population locale.

Pour appréhender la logique d'appropriation de ce modèle de comportement, il est recommandé de faire une approche contextualisée sur quelques éléments qui l'englobent. Pour ce faire, il convient de déterminer l'origine de cette culture locale, les blocages qui peuvent la freiner et sa reproduction dans le temps.

Telles sont les grands axes discutés dans ce deuxième chapitre. Pour comprendre l'ensemble, l'articulation suivante nous permet d'avancer des explications sociologiques du phénomène : en premier lieu, nous allons parler de l'action collective en tant que construction sociale, en suite, nous évoquerons quelques problèmes rencontrés concernant la notion de leadership et enfin, nous aborderons la capacité locale à la reproduction de la culture de participation.

VII.1. CONSTRUCTION SOCIALE DE LA DYNAMIQUE D'ENSEMBLE :

Par une approche constructiviste, l'action collective est interprétée comme étant un « construit social ». Il s'agit là d'étudier la façon dont les concepts tels que la participation et l'agir ensemble sont produits et deviennent des éléments de la réalité sociale sur lesquels les acteurs appuient leurs stratégies et leurs choix. Nous parlons bien d'un processus de construction sociale : la dynamique d'ensemble. Cet élément d'analyse nous invite à mettre l'accent sur les coordinations locales et les cadres institutionnels qui sont impliqués. Dans la présente étude, les coordinations locales peuvent s'inscrire dans plusieurs dispositifs institutionnels, à savoir : les assemblées générales, les travaux communs, les associations locales et les groupements d'entraide.

VII.1.1. REFLEXIONS SUR LA NOTION DE « CONSTRUCTION SOCIALE » :

Il est difficile, a priori, de définir précisément ce que recouvre l'expression « construction sociale ». Une analyse de ce type aurait pour but de monter qu'un phénomène généralement perçu comme inévitable, découlant naturellement de la nature des choses, aurait pu être différent dans un autre contexte social. Beaucoup d'auteurs, sous le vocable « construction sociale », s'attachent de même à mettre en évidence les processus à l'œuvre dans l'émergence d'une nouvelle étiquette permettant de catégoriser et caractériser un phénomène particulier : catégorie d'action ou d'analyse.

Afin de pouvoir avancer plus loin dans notre analyse, il est nécessaire d'établir un essai de typologie des formes d'usage de la notion de « construction sociale ». Nombreux sont ceux qui ont proposé de rendre compte de la production sociale d'une situation ou d'une institution concrète, sous le vocable de « construction sociale ». C'est-à-dire de la façon dont un ensemble d'évolutions, de stratégies et de mécanismes sociaux se combinent pour faire apparaître une situation ou une institution nouvelle. Ce résultat peut être jugé comme intentionnel ou au contraire comme non voulu par les acteurs en présence :

- **Notion de coproduction :**

Dans un cadre de construction intentionnelle, l'expression « construction sociale » signifie qu'elle doit renfermer l'idée de « coproduction », d'un travail nécessairement collectif. L'expression est donc prise au premier degré. L'idée générale avancée par cette

première appréciation est que le fait de trouver un développement pour une commune rurale précaire ne peut être que le résultat d'un processus long et complexe (diagnostic des manques ressentis, ébauche d'un projet, consolidation de la motivation, mobilisation collective etc.) qui nécessite le travail conjoint de plusieurs acteurs : le maire, les chefs fokontany, les comités locaux, les notables de chaque hameau et surtout la population en général.

- **Construction sociale non intentionnelle :**

A l'emploi fréquent de l'analyse stratégique de la notion de « construction sociale », le recours à ce terme veut attribuer la signification d'agrégation non intentionnelle des stratégies individuelles. Ainsi, sous cet angle, l'action collective se construit par son caractère contingent et qui apparaît comme un effet émergent, non voulu par aucun des acteurs impliqués.

VII.1.2.PROCESSUS DE CONSTRUCTION SOCIALE DE L'ACTION COLLECTIVE :

Les sociologues qui utilisent cette notion de « construction sociale » veulent à tout prix éviter d'appréhender l'objet qu'ils étudient comme des phénomènes naturels ou évidents. Ils les considèrent au contraire comme des construits sociaux. Dans ce sens, la sociologie constructiviste aurait pour objet de déterminer la façon dont l'imposition d'une nouvelle définition de la réalité sociale a été établie. C'est pour cela que certains auteurs qualifient le social comme une « entreprise morale ». D'autres utilisent implicitement cette expression en se rapportant à des termes équivalents comme « naissance », « invention », « production » ou « découverte ». Ainsi ils posent la question : construction sociale de quoi ? La question doit être suivie par un objet d'étude. Dans cette sous-section, on s'intéresse au processus de construction sociale de l'action collective.

En se référant aux travaux de la sociologie médicale sur la construction sociale de la maladie, nous pouvons avancer la ressemblance entre la population et les malades sur la prise de conscience d'un mal-être, d'un malaise ou d'un dysfonctionnement. En effet, comme le malade, la population ressentit leurs intérêts et leurs besoins. Le premier souci est alors de savoir comment la population arrive-t-elle à coproduire un diagnostic malgré leur divergence d'intérêts et de besoins ? La construction d'un diagnostic s'effectue au cours des assemblées générales organisées au niveau de chaque fokontany. En effet, malgré la faible participation

de la population aux prises de paroles (cf. tableau 11), il faut noter que ces assemblées générales constituent des dispositifs institutionnels les plus appropriés pour recevoir les aspirations locales et établir les meilleures approches pour les concrétisations.

Au sein de la commune d'Ankazondandy, Le recours aux actions collectives est devenu une construction sociale. Une fois que le diagnostic est établi, les collectifs le traduisent en action collective. Pour concrétiser les aspirations locales, les autorités, en interaction avec la population, tentent ensemble de mettre en œuvre la mobilisation effective de toutes les ressources disponibles.

Dans tous les cas de figure, l'étude de la notion de construction sociale nous renvoie, partiellement ou totalement, à l'analyse de la connaissance du monde social, avant d'en venir éventuellement aux effets de cette connaissance sur le mode social lui-même. Justement, cette forme sociale implique un mode de vie spécifique et une nouvelle culture propre à cette localité. Elle inculque aux membres de la société un esprit de coopérativité et enseigne la pratique de culture de participation. Cette construction sociale de l'action collective a donc des effets directs sur la solidarité et sur la capacité locale à agir ensemble en vue d'atteindre un objectif commun.

Pour que le dynamisme local soit maintenu à travers le temps, il est indispensable de créer et de renforcer les instances de reproduction sociale de cette culture de participation et de celle de l'esprit collectif.

VII.2. REPRODUCTION SOCIALE DE LA CULTURE DE PARTICIPATION :

Une fois construite, cette forme sociale devrait faire l'objet d'une reproduction. Pour comprendre ce mécanisme, il nous faut l'intervention de la sociologie de la socialisation. Il nous faut comprendre comment la culture de participation et l'esprit collectif peuvent-ils survivre de génération en génération ? A travers cette culture, l'être social se définit par sa participation en faveur de la construction sociale. La participation à une dynamique collective permet à un individu de s'intégrer dans sa communauté. Pour que ce modèle culturel identitaire soit pérenne, il faut des instances qui en assurent l'apprentissage et l'intériorisation des normes et des valeurs locales.

VII.2.1. INTERIORISATION DES MODELES SOCIOCULTURELS :

Toute réflexion sur la notion de socialisation cherche à comprendre comment un individu devient-il un « être social » ? Un être capable de s'intégrer dans une forme sociale définie. La socialisation est un processus long et complexe et qui permet à une société de transmettre des modèles socioculturels d'une génération à une autre.

Les modèles culturels propres à une société ne sont pas innés. Ils sont transmis par la société aux individus dès leur naissance et se prolonge tout au long de son existence. C'est pour cela que certains auteurs affirment qu'il faut toute une vie pourachever la socialisation. Pour l'individu, il ne s'agit non seulement d'acquérir des connaissances ou des modèles, mais également de les intégrer dans sa personnalité. Enfants, jeunes et personnes âgées s'interagissent pour permettre l'intériorisation de ces modèles. Dans la présente étude, nous nous intéressons plus particulièrement à l'intériorisation de la culture de participation chez la population de la commune étudiée. Cette culture n'est pas innée, elle est plutôt construite par le social donc elle incarne des normes et des valeurs propres à cette localité. La non-conformité à ces normes et à ces valeurs est ainsi considérée comme étant un comportement asocial, source de déconstruction et de dysfonctionnement social. Il fallait construire et renforcer les institutions locales de socialisation autres que la famille et les relations sociales libres. Nous citons ici quelques instances principales capables d'assurer la survie de cette forme culturelle, à savoir, les écoles, les églises, les associations diverses et les groupements d'entraide.

Les paragraphes suivants nous permettent de nous rendre compte des mécanismes détaillés de la socialisation à travers ces instances locales.

VII.2.2. INSTITUTIONS LOCALES DE SOCIALISATION :

Pour enchaîner une réflexion bien encadrée, conceptuellement et théoriquement, nous allons mettre en évidence suivant la logique fonctionnaliste, la place que détient chacune de ces institutions dans le maintien d'un ordre social négocié.

- **Etablissements scolaires :**

En premier lieu, il convient de parler des fonctions sociales émanant des établissements scolaires. Sur le plan éducatif, malgré quelques lacunes, la commune rurale d'Ankazondandy bénéficie d'un dispositif infrastructurel et humain avancé par rapport aux autres communes environnantes (cf. Tableau 5). Cette situation permet aux jeunes de cette localité de tirer profit en matière d'apprentissage. Au même rang que la famille, l'école est considérée comme un agent primaire de la socialisation. Selon la définition proposée par Bourdieu, l'école est une institution où les « capitaux culturels » sont légués aux jeunes de façon à ce que ces derniers puissent jouir pleinement de son intégration dans la société.

Sous l'angle fonctionnaliste, l'école peut être définie par une double fonction : la « fonction intellectuelle » et la « fonction intégratrice ». La première se préoccupe de la transmission des savoirs et connaissances sur le monde tandis que la seconde voulait mettre l'accent sur l'intériorisation et l'imprégnation des codes sociaux. Notre travail d'analyse s'intéresse plus particulièrement à cette deuxième fonction de l'école. Il importe dans ce cas de comprendre par quelle manière les élèves imprègnent-ils l'esprit collectif véhiculé par le capital culturel local. D'après les entretiens que nous avons eus avec quelques responsables éducatifs locaux, nous avons constaté l'existence d'une dynamique collective au sein de chaque établissement. Chaque établissement organise de façon périodique des travaux communs tels que le jardinage et l'assainissement. A ces travaux d'intérêt général, la participation de tous les élèves est généralement obligatoire. Manifestement, ces travaux communs ont pour objectif d'entretenir ou d'embellir l'enceinte de l'école. Mais, sa face cachée se traduit par ses fonctions latentes. Il s'agit non seulement de faire acquérir aux jeunes le sens du respect de la discipline et de l'ordre mais également et surtout de cultiver chez eux l'esprit collectif au profit d'une réussite tant individuelle que collective. Ces travaux d'intérêt général ont ainsi pour fonction, non moins primordiale qui est d'initier les jeunes gens au monde de l'action collective où on fait régner la prise de responsabilité.

- **Institutions religieuses :**

Les institutions religieuses sont aussi considérées comme des instances favorables à la transmission de la culture de participation et de l'esprit collectif. La commune d'Ankazondandy est un carrefour de différentes confessions. La plupart de la population est chrétienne. Il nous importe dans ce sens de mettre en lumière l'influence de cette situation sur le mode d'organisation locale en termes de développement. En effet, les discours religieux ont pour fondement d'enseigner les croyants à se conformer aux comportements corrects et désirables envers la société et envers ses semblables. Ils ont donc comme missions majeures d'écarter et de libérer les gens de toute forme d'individualisation et d'égocentrisme. Cette vision chrétienne joue effectivement un rôle essentiel dans le processus de transmission de la culture de participation et du savoir-vivre ensemble. Une vision qui touche l'ensemble de la population.

- **Associations et groupements :**

Les associations et les groupements d'entraide constituent également des instances de socialisation. En effet, les expériences collectives issues de ces rassemblements accoutumant les membres en matière de poursuite d'objectif commun. Toujours dans le cadre du fonctionnalisme, ces rassemblements peuvent être analysés sous la forme suivante. Ils remplissent des fonctions sociales. Leurs fonctions essentielles sont d'intégrer l'individu dans la société. Ainsi, ils contribuent directement au maintien d'une construction sociale.

Pour approfondir notre approche, il s'avère adapté de joindre cette notion d'« intégration » à l'analyse fournie par Merton. Cette lecture propose de réfléchir sur la distinction entre la fonction manifeste et la fonction latente. Ici, la première fait référence aux fonctions économiques de ces rassemblements locaux, c'est-à-dire, l'amélioration du niveau de vie des membres. Quant-à la fonction latente, les associations et les groupements d'entraide remplissent aussi les rôles de reproduction sociale de la culture de participation et de l'esprit d'action collective.

VII.3. CONSTRUCTION SOCIALE DU DEVELOPPEMENT LOCAL :

Le développement local s'enracine dans les relations sociales. Il résulte d'un processus qui met l'accent sur l'importance de la coordination des acteurs locaux. Selon la théorie de Vachon B., le développement local compte sur la capacité et l'implication des acteurs endogènes tout au long du cheminement du processus, allant du stade de sensibilisation à l'achèvement de l'action. Le développement est donc appréhendé comme la capacité des acteurs d'une localité à maîtriser les évolutions à venir. En nous inspirant de cette définition, nous convenons à l'idée que le développement local se définit comme la construction et l'articulation, par les acteurs de base, de normes socioéconomiques, culturelles et écologiques. Pour cerner cette construction sociale du développement, il nous importe de survoler un à un les trois points suivants :

VII.3.1. COORDINATION DES ACTEURS LOCAUX :

Pour coordonner les acteurs locaux au sein d'une dynamique d'ensemble, les responsables élaborent et mettent en œuvre une politique adéquate. Une politique qui devrait être a priori encrée dans la logique des relations sociales de la localité. Il s'agit dès lors d'analyser la manière dont les populations locales parviennent à édicter des règles et autres institutions facilitant l'élaboration et surtout la réalisation de projets communs. Il importe donc de se poser la question : En quoi les relations sociales favorisent-elles le processus de développement local ?

- **Gouvernance locale :**

Le principe de gouvernance locale voulait attribuer aux autorités de base une responsabilité encore plus complexe. La Gouvernance locale peut être définie comme un processus de coordination des acteurs locaux, des groupes sociaux, des institutions locales pour atteindre des buts propres, discutés et définis collectivement. Face aux demandes de plus en plus pressantes de la part de la population en termes de développement local, ce nouveau principe devrait être maintenant placé au centre de tout processus de réflexions et de prise de décisions. Elle est ainsi perçue comme étant une nouvelle forme de régulation sociale. Sur ce dernier point, Gilly J.P. et Pecqueur Y. ont leurs mots à dire. Selon eux, la gouvernance locale est « une structure composée par différents acteurs et institutions permettant d'apprécier les

règles et routines qui donnent sa spécificité à un lieu vis-à-vis d'autres lieux et vis-à-vis du système productif qui l'englobe ». C'est cet enracinement social de la prise de décision qui nous a permis de qualifier le développement local comme émanant d'une construction sociale. Un construit social qui fonde son existence sur la base d'une solidarité et d'une interaction sociale. En effet, la capacité des acteurs locaux à s'organiser efficacement provient d'une caractéristique sociale basée sur la forte solidarité de la population. Au vu de l'importance qu'accorde la population de cette commune à l'implication dans des actions collectives, nous pouvons prétendre affirmer que la solidarité sociale y existe réellement. La gouvernance locale est donc un moyen permettant de consolider la participation local au processus de développement.

- **Budget participatif :**

Parallèlement à l'apparition de la gouvernance locale, le principe de budget participatif a également montré son importance dans le cadre de développement. En tant que processus de démocratie directe et volontaire, il offre une occasion à laquelle la population peut directement discuter et décider la répartition budgétaire et la politique locale en général. La commune d'Ankazondandy a récemment opté pour l'application de cette nouvelle approche budgétaire afin de permettre au plus bas de l'échelle territoriale, c'est-à-dire aux fokontany, d'organiser une dynamique d'évolution en termes d'apprentissage collectif. En effet, avec les 30% de recettes fiscaux versés au compte des fokontany, ces derniers ont pu mettre en marche leur dynamique.

VII.3.2. CAPITAL SOCIAL ET RESSOURCE DE PROXIMITE :

Le capital social n'est pas un concept récent. Il était toujours au cœur de toute forme d'organisation sociale. Selon la théorie de l'action rationnelle, le terme « capital social » renvoie aux déterminants sociaux qui rendent possible l'action. Le capital social peut être aussi défini par sa fonction (faciliter l'action des individus). Cette vision fonctionnaliste nous amène à caractériser le capital social par ses effets sur le processus de développement local. Il s'agit donc ici de qualifier le capital social comme une ressource potentiellement activable au profit d'une dynamique collective. Nous nous proposons ici d'appréhender les dynamiques de développement local par la mobilisation ou l'activation des liens sociaux. Autrement dit, ce paragraphe vise à étudier la structuration sociale et à caractériser son impact sur le

développement. Pour cela, il nous faut repérer l'ensemble des formes de relations sociales dans cette localité afin d'en tirer des explications appropriées. En tant que société solidaire, espace privilégié du phénomène d'interconnaissance, d'interconfiance et d'entraide, les liens sociaux au niveau de cette commune (cf. p. 42) se forment généralement à partir de l'adoption de deux types de comportements :

- **Comportement coopératif :**

Inspirée de la culture de participation et de l'esprit collectif, la population locale arrive désormais à coordonner des actions autour d'un objectif commun. Selon la typologie d'actions avancée par Weber M, l'adoption de ce type de comportement rentre dans le cadre de « rationalité par rapport aux valeurs ». C'est-à-dire que l'individu fait le choix rationnel de s'intégrer au sein d'une dynamique collective afin de préserver l'harmonie relationnelle locale.

- **Comportement altruiste :**

Ce type de comportement met l'accent sur l'importance de l'interaction sociale. Issu d'une logique sociale d'entraide, l'altruisme commence à s'inscrire dans les formes de relations sociales de cette localité. Il permet en effet de faciliter la coordination des acteurs locaux, ce qui nous amène à le considérer entant qu'élément favorable au processus de développement local.

VII.3.3. PROBLEMES DE LEADERSHIP :

Malgré l'existence de nombreuses conditions favorables à l'organisation d'une dynamique collective dans cette localité étudiée, une autre facette de la réalité nous force toutefois de remarquer quelques inconvénients liés aux problèmes de leadership. Par définition, le leadership est appréhendé comme l'influence d'un individu sur un groupe. C'est une relation de confiance temporaire et réciproque. La fonction de leader est éphémère suivant son mandat. Le leader doit avoir confiance au groupe que la majorité du groupe a confiance en lui. Suivant le type de l'organisation, cette fonction se traduit par une élection formelle ou informelle, explicite ou implicite, au cours de laquelle la majorité des membres du groupe reconnaît un de leur comme le leader légitime et lui lègue son pouvoir de décision.

C'est le cas du maire de la commune par rapport à la population et le rapport du chef fokontany aux fokonolona, etc. Ils ont le pouvoir/liberté de décider ; ce pouvoir leur est légitime, reconnu par le reste de la société. D'autant plus, ils ont été élus dans un cadre formel. Leurs rôles consistent par la suite à exploiter leurs capacités dans la mobilisation des diverses ressources autour d'une action collective. Pour comprendre cette problématique organisationnelle, il importe de s'interroger sur le profil du leader et le style de leadership adopté par ces dirigeants locaux.

- **Profil des leaders locaux :**

Malgré leur volonté, les dirigeants locaux ont du mal à imposer leur personnalité de leader. En effet, pour rassembler la participation de toute la population, ils font appel à un dispositif institutionnel tel que le « dina ». Mais l'application de ce « dina » ou charte rencontre des difficultés à cause du manque de fermeté et de sérieux de la part de certains dirigeants. Cette situation pourrait bien nuire l'organisation car elle va encourager le comportement de passager clandestin.

- **Style de leadership adopté :**

Il convient d'abord de souligner l'idée selon laquelle il n'existe pas un modèle idéal en matière de leadership. La réalité nous force toutefois à constater que chaque modèle a leurs propres limites. Selon le style adopté par les responsables locaux, les dynamiques collectives locales s'acheminent de plus en plus vers un modèle « laisser-faire ». Une situation est alarmante pour le monde de l'action collective locale puisque ce modèle semble plutôt comme une forme d'abdication du pouvoir. Sans pouvoir, les acteurs vont agir complètement à leur guise, autant en ce qui concerne la fixation d'un objectif que pour leur réalisation. Le principal risque de ce style laisser-faire se traduit par la possibilité de l'organisation d'être prise au piège dans la spirale de la routine.

CHAPITRE VIII : PERSPECTIVES ET SUGGESTIONS :

Dans le cadre de l'amélioration de la dynamique collective, nous sommes contraints de glisser quelques éléments constructifs afin de perfectionner son organisation. Pouvez-vous imaginer un « collectif » qui soit dépourvu d'organisation ? Ou encore, pouvez-vous optimiser les relations entre les acteurs sans passer d'une organisation efficace et efficiente ? Telles sont les questions que toute recherche en sociologie des organisations s'efforce d'apporter des réponses.

Dans ce dernier chapitre portant sur les propositions personnelles de perspectives et de suggestions, nous essayons également de faire une analyse digne de cette appartenance épistémologique. Pour ce faire, compte tenu de quelques critiques déjà avancées dans les passages précédents, nous allons proposer des solutions. Ce chapitre traitera donc deux volets distincts mais interdépendants : En premier lieu, nous allons d'abord voir comment créer un cadre favorable pour une organisation plus efficace de l'action collective. Et en second lieu, nous tenterons de comprendre comment cette configuration sociale pourrait constituer un « atout stratégique » pour établir un développement économique local.

VIII.1. POUR UNE ORGANISATION EFFICACE :

Pour instaurer une cadre organisationnel plus efficace de l'action collective, il faut tenir compte avant tout de renforcer la cohésion des acteurs locaux. Nous avons déjà évoqué que la cohésion des acteurs locaux constitue une condition vitale pour mettre en marche le processus de développement local. Afin de renforcer cette cohésion, il nous paraît indispensable de considérer à la fois l'atmosphère endogène que les relations avec les acteurs exogènes.

VIII.1.1. ADOPTION D'UN STYLE DE LEADERSHIP SOUPLE :

Il faut éviter de croire qu'il existe un style de leadership idéal en organisation. Et il faut admettre que la nature et le style de leadership le plus efficace dépendent de la situation. Les variables situationnelles les plus pertinentes sont entre autres, la personnalité du leader et la configuration des relations entre le leader et les membres de l'organisation. En somme, le

style de leadership à adopter est influencé par certains facteurs relatifs à une situation. C'est pour cela que nous proposons ce modèle souple ou situationnel qui permet aux dirigeants de s'adapter à toutes circonstances possibles. Les leaders locaux devraient connaître d'avantage la localité et la population à mobiliser afin d'en procéder une approche plus adaptée. Prenons exemple d'une circonstance courante dans cette commune : Selon les responsables locaux, il existe souvent un rapport de conflictualité entre deux hameaux voisins. Cela engendrer une mobilisation collective difficile. Or, cette situation de contradiction pourrait être bénéfique pour l'organisation si le leader arrive à transformer ce climat de rivalité en compétitivité. C'est le principe de « positivité de la négativité ».

VIII.1.2. APPUI DE L'ETAT :

Même si nous avons soutenu auparavant que la dynamique d'ensemble fonde sa puissance grâce aux prises d'initiative des acteurs locaux, force est de constater que ce principe d'externalité n'arrivent pas complètement à optimiser l'action organisée. Ainsi, les appuis d'autres acteurs exogènes, à l'instar de l'Etat et les organismes non gouvernementaux, sont les bienvenues.

A la lumière de notre enquête menée au niveau de la commune d'Ankazondandy, il s'avère que l'action collective, avec la participation de tous les acteurs locaux, est en même temps le garant et le porteur essentiel du développement durable d'une localité, dans le cadre de la réalisation des projets priorisés dans son PCD.

Il résulte également de notre étude que la naissance et la promotion tant de l'élan collectif que de l'enthousiasme général pour un objectif commun est le fruit de l'éducation et des cultures générées par la société elle-même. Cela est possible grâce à l'existence du phénomène d'interconnaissance et d'interconfiance. L'application des dispositifs réglementaires matérialisés par le « dina » ou charte de conception locale qui vient étayer les lois en vigueur renforce la mobilisation collective.

Il a été également noté que pour pouvoir réaliser dans des meilleures conditions et le plus efficacement possible ses projets, la collectivité, dans ses actions, a besoin d'être appuyée, soutenue et encadrée. Elle a besoin de leaders dignes de toute confiance, capables et compétents. Mais si capables et si compétents soient-ils, ces dirigeants-mobilisateurs et gestionnaires ont, d'une manière continue, besoin d'être suivis, contrôlés et encadrés dans

l'exercice de leurs fonctions dans le but de restaurer et de préserver la culture de bonne gouvernance.

Ainsi, afin de produire encore plus d'efficacité à l'action collective qui fait déjà son œuvre au niveau local, celle-ci est la question que nous nous posons et à laquelle nous apportons des réponses qui tiennent lieu de suggestions : Pour l'organisation efficace de l'action collective qui est devenue une culture locale, quel doit-être le rôle de l'Administration et ou de l'Etat en général ?

Tout d'abord, au niveau local, les dirigeants doivent jouer les rôles de leader et de coach dignes, capables, compétents et animés par la culture de transparence et le patriotisme.

Pour sa part, l'Etat a le devoir d'appuyer la réalisation de tous les projets communautaires dépassant la possibilité des moyens techniques, matériels et budgétaires locaux. Cette intervention de l'Etat ne désengage en rien la population bénéficiaire qui doit assumer son rôle participatif. Cet appui attendu sera en matière de financement, d'encadrement, de suivi-contrôle et de recherche de consultants, d'ONG et d'associations susceptibles d'apporter aide et collaboration.

Parallèlement aux soutiens directs, il incombe à l'Etat de renforcer, par le biais de formations périodiques et généralisées, les capacités des dirigeants et administrateurs locaux afin que ces derniers puissent remplir efficacement leurs rôles de leader, de coach et de gestionnaire.

A tous les problèmes d'ordre administratif et juridictionnel rencontrés par la collectivité, l'Etat doit jouer son rôle de facilitateur en tant que partenaire privilégié et disponible à tous les cas. Au contraire, cela affermit d'avantage la mobilisation collective chez les acteurs.

En plus, l'Etat doit veiller à l'application de dispositions réglementaires en vigueur en matière de contrôle de légalité et d'éventuelles sanctions. La validation des « dina » ainsi que des règlements intérieurs initiés par toutes les associations, les groupements et les organes de base ressort de sa compétence et de sa vigilance exclusive.

VIII.2. LE SOCIAL COMME STRATEGIE ECONOMIQUE :

La dimension économique du développement local se traduit par l'influence du système social sur le système économique. Dans cette étude, il s'agit de considérer le système de rapports sociaux privilégié par le principe de solidarité comme ressource sociale exploitable au profit de l'économie locale. Notre souci central cherche alors de comprendre l'utilisation des relations sociales comme éléments d'une stratégie économique.

VIII.2.1. PROMOTION D'UNE ECONOMIQUE RELATIONNELLE :

Nous allons commencer par énoncer un des postulats dans la partie introductive qui avance que la dynamique collective peut faciliter le développement économique locale. Jusqu'ici, nous avons constaté en général que cette dynamique étudiée est limitée seulement au stade du développement social. Dans ce cas, il convient d'en proposer une réflexion visant à reconsidérer sa dimension économique.

Les groupements d'entraide peuvent constituer les embryons des associations autonomes. Ils ont la capacité de créer des associations autonomes, c'est-à-dire des associations à caractère entrepreneurial. Cette capacité constitue sa première contribution pour l'économie locale. Cependant, force et de souligner que ce lien embryonnaire demande certaines exigences : Premièrement, l'adoption d'une culture entrepreneuriale, tout en se basant sur les valeurs sociales dont la solidarité, la réciprocité et le sens de partage, s'avère être un élément important. Cette culture agit sur la mobilisation des interactions sociales pour la recherche des profits économiquement viables et socialement vivables. Le social peut alors être utilisé comme stratégie économique, c'est-à-dire qu'il y a une utilisation des relations sociales en tant qu'élément d'une stratégie économique. Une pratique qui est souvent accusée, à tort, de polluer une bonne conduite économique. Deuxièmement, une telle ambition économique nécessite des relations sociales soignées. Cette ligne d'idée nous montre comment fonctionne l'économie relationnelle. « Les relations sociales et les réseaux peuvent constituer le terreau d'une activité économique ; ils la nourrissent et doivent être ensuite entretenus », disait NDION Emmanuel, un spécialiste africain de l'économie agraire.

VIII.2.2. VERS UN MODE PLUS ENTREPRENEURIAL :

Dans la transition d'un mode associatif vers un mode plus entrepreneurial, la sociabilité et l'intégrité jouent un rôle déterminant. En fait, il s'agit ici de faire ressortir l'idée selon laquelle il existe une interférence étroite entre le système relationnelle et le système entrepreneurial. Cet exemple nous révèle que le social n'est pas antiéconomique mais bien au contraire constructif. Cette alliance motrice d'une évolution économique repose sur une organisation efficace. Dans ce cas, seuls les groupements bien organisés, disposant des moyens humains déterminés, sont armés pour exister au sein de la société. La transition d'un modèle à un autre s'annonce alors difficile. En effet, le premier est basé sur la négociation et la recherche de consensus, et le second suppose une rapidité de prise de décision et une délégation de pouvoir à des responsables. Ces deux modes de fonctionnement se présentent différemment, voire même antinomiques. Le premier suppose une décision collégiale alors que le second repose sur un noyau de décideurs. Cette perspective repose sur la capacité du leader à manipuler et à exploiter la solidarité sociale pour en construire une solidarité économique locale. A la lumière de cette dernière suggestion, nous pouvons synthétiser cette tentative de reconstruction socioéconomique comme la mobilisation des interactions et des relations sociales, de manière plus entrepreneuriale, pour que celles-ci puissent être insérées au sein d'une logique économique relationnelle visant à promouvoir le processus de développement économique de cette localité.

Nous pouvons avancer que grâce aux essais d'explication sociologique effectués sur la réalité observée, nous concluons cette troisième et dernière partie que les actions collectives permettent vraiment de stimuler le processus de développement local. Malgré quelques facteurs de blocage dans la mise en place de ce modèle d'organisation, nous pouvons noter aussi que le dynamisme d'ensemble véhiculé par la logique de l'action organisée œuvre pour une construction sociale qui, quant-à elle, met l'accent sur la naissance et l'affirmissement d'une culture de participation et d'un esprit collectif chez les acteurs de base.

CONCLUSION GENERALE

Le développement du monde rural est désormais devenu l'objet de plusieurs recherches tant sur le plan social qu'économique. En sociologie, il a même suscité la naissance d'une branche spécifique : « la sociologie du développement rural ».

Dans cette étude de cas, portée sur la relation entre « actions collectives et développement local » au niveau de la commune rurale d'Ankazondandy, nous avons pu apporter une contribution concluante dans ce domaine. En effet, en ce qui concerne la question de départ axée sur les apports et les difficultés de la mise en œuvre des actions collectives dans le processus de développement, nous avons fourni quelques réflexions permettant d'éclairer cette problématique. Ainsi, en adoptant une approche sociologique bien cadrée, théoriquement et techniquement, nous avons identifié, sous différents angles, les effets, les impacts et les facteurs de blocage de la mise en application de ce modèle d'organisation.

La commune d'Ankazondandy bénéficie de toutes les ressources nécessaires qui devraient lui permettre et assurer le décollage en termes de développement socioéconomique. Nous sommes intéressés en particulier du capital humain disponible dans cette collectivité. La mobilisation de la ressource humaine pour atteindre un objectif commun favorise une dynamique locale capable de réaliser le principe d'auto-développement. Celle-ci nous amène à affirmer le fondement de l'une des nos hypothèses. La mobilisation collective, selon le principe de subsidiarité, permet de concrétiser la résolution des problèmes locaux par le biais de l'initiative locale.

D'autre part, avec l'enracinement d'une culture de participation et d'un esprit collectif véhiculé par la construction sociale d'interconnaissance, d'interconfiance et d'entraide, la dynamique d'ensemble locale permet également l'implication effective de la population aux réalisations de projets priorisés dans le cadre du PCD. Cette participation directe de la masse au sein de la dynamique évolutive de la commune nous conduit à affirmer la deuxième hypothèse de notre recherche.

Quant-à la dernière hypothèse, dans le souci de mettre en valeur la solidarité économique, cette forme sociale admet sa défaillance. La construction d'une économie relationnelle est encore au stade de perspective d'avenir à laquelle nous avons émis des

suggestions ; à savoir, la promotion de la transition d'un mode associatif et ou groupal vers un mode entrepreneurial tout en se basant sur l'importance d'une organisation souple et efficace.

Si la dynamique collective et l'enthousiasme général portent les résultats attendus au niveau local, dans le cadre du développement participatif, ils pourront également nourrir la solidarité nationale et peuvent être qualifiés comme porteur du développement réel de notre pays dans un avenir proche sous la lumière d'une vision politique réaliste et le pilotage assuré par une équipe gouvernementale de bonne foi, dotée de la confiance nationale et de surcroît, appuyée par la communauté internationale.

Pour clore la présente étude et à titre d'ouverture d'un nouveau débat aussi intéressant, nous proposons les questions suivantes : L'Etat sera-t-il en mesure d'œuvrer pour cette mobilisation générale garante de la solidarité nationale marquée par la confiance réciproque régnante ? Et quelles sont les conditions requises pour assurer la réussite d'une telle perspective au niveau régional, voire national ?

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux :

- 1- BOUDON (R), « *La logique du social* », Hachette, Paris, 1979.
- 2- BOURDIEU (P), « *Révolution dans la Révolution* », Esprit, Janvier 1961.
- 3- CAMPENHOUDT (V) et QUIVY LUC (R), « *Manuel de recherche en sciences sociales* », édition Dumas, 1991.
- 4- CROZIER (M) et FREIDBERG (E), « *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective* », Seuil, Paris, 1981.
- 5- DURKHEIM (E), « *Les règles de la méthode sociologique* », 13^e édition, PUF, 1956.
- 6- FAUROUX (E), « *Comprendre une société rurale, une méthode d'enquête socio-anthropologique appliquée à l'ouest malgache* », Collection Etudes et Travaux, éditions du Gret, 2003.
- 7- LE BON (G), « *Psychologie des foules* », Paris, 1895.
- 8- MAUSS (M), « *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* », édition PUF, Paris, 1950.
- 9- MENDRAS (H) et FORSE (M), « *Le changement social, Tendance et Paradigme* », édition Armand Colin, 1991.
- 10- OLSON (M), « *Logique de l'action collective* », PUF, Paris, 1978.
- 11- ROCHER (G), « *Talcott Parson et la sociologie américaine* », Collection SUP, le sociologue, n°29, édition PUF, 1972.
- 12- TARDE (G), « *L'opinion et la foule* », 1901, Réed. PUF, Paris, 1989.

Ouvrages spécifiques :

- 13- ANCEY (G) « *Développement rural et politique de développement, évaluation du développement rural* », édition Paris (Coopération et développement) ,1932.
- 14- BEAUDOUX (E), CROMBRUGGHE (G), DOUXCHAMPS (F), GUENEAU (M.C) et NIEUWERK (M), « *Cheminement d'une action de développement* », L'Harmattan, Paris, 1992.
- 15- BETEILLE (R), « *La crise rurale* », édition PUF, Paris, 1994.
- 16- DELAMARIE (R), « *Qu'est-ce que les chefs ont de plus que nous ?* », Eyrolles, Paris, 2009.
- 17- DEMOUSTIER (D), « *Economie sociale et développement local* », Les cahiers de l'économie sociale n° 3, L'Harmattan, Paris, 2002.
- 18- FAVREAU (L) et LEVESQUES (B), « *Développement économique communautaire, économie sociale et intervention* », PUQ, Sainte-Foy, 1996.
- 19- FRIEDBERG (E), « *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée* », Seuil, Paris, 1991.
- 20- GILLY (J.P), TORRE (A), « *Dynamiques de proximité* », Ed. L'Harmattan. Coll. Emploi, industrie et territoire, Paris, 2000.

- 21-GILLY (J.P), PECQUEUR (Y), « *La dimension locale de la régulation* » dans BOYER (R), SAILLARD (Y), « *Théorie de la régulation- Etat des savoirs* », La Découverte, Paris, 1995.
- 22-GUENEAU (M) et LECOMTE (B), « *Sahel : Les paysans dans les marigots de l'aide* », édition L'Harmattan, 1998.
- 23-HACKING (I), « *Entre science et réalité : La construction sociale de quoi ?* », La découverte, Paris, 2001.
- 24-HOLZER (B), « *Les leçons de la solidarité* », Centurion, Paris, 1994.
- 25-HOUËE (P), « *Les étapes du développement rural* », les éditions ouvrières, Paris, 1972.
- 26-LAZAREF (G), « *Vers une éco-développement participatif* », L'Harmattan, Paris, 1993.
- 27-PETITEVILLE (F), « *La coopération décentralisée, les collectivités locales dans la coopération Nord-Sud* », L'Harmattan, 1995.
- 28-REYNAUD (J-D), « *Les règles du jeu : L'action collective et la régulation sociale* », Armand Colin, Paris, 1989.
- 29-VACHON (B), « *Le développement local : Théorie et pratique* », Gaëtan Morin Editeur, Paris, 1993.

Autres documents :

- 30-GUIGOU (J-L), « *Le développement local : Espoirs et freins* », in correspondance municipale, ADELS, n° 246, Mars 1985.
- 31-JACOB (J.P) et MARGOT (F), « *Administration locale et organisations paysannes du Burkina Faso- Le rôle du gouvernement local dans le développement rural* », SEREC-IUED, Genève, 1993.
- 32-JOLLIVET(M), « *Le développement local, mode ou mouvement social ?* », in Economie rurale n° 116, 1985.
- 33-NDION (M), « *Le don et le recours, ressort de l'économie urbaine* », Enda, Dakar, 1992.
- 34-PECQUER (B), « *Le développement local* », 2^e éd. Revue et augmentée, Syros, 2000.
- 35-P.C.D : « *Plan communal de développement* », Commune rurale d'Ankazondandy, 2012.

TABLE DE MATIERES

Introduction générale	1
Partie I : PRESENTATION DES OUTILS ET DU TERRAIN	6
Chapitre I : CADRE THEORIQUE	7
I.1. Définition de concepts	7
I.1.1. Action collective	7
I.1.2. Développement local	13
• Développement durable	13
• Généralités sur le développement local	14
• Dimensions de développement local	16
• Objectifs du développement local	17
I.2. Articulation conceptuelle et théorique	17
I.2.1. Relation action collective/développement local	17
I.2.2. Facteurs et acteurs du développement local	19
Chapitre II : MONOGRAPHIE DU TERRAIN	20
II.1. Situation géographique	20
II.1.1. Localisation	20
II.1.2. Superficie	20
II.1.3. Communes limitrophes	21
II.1.4. Ressources naturelles	21
II.1.5. Sol et climat	22
II.2. Situation démographique	23
II.2.1. Population	23
II.2.2. Activités de la population	24
II.3. Situation économique	25
II.3.1. Agriculture	25
II.3.2. Elevage	26
II.3.3. Artisanat	27
II.3.4. Commerce	27
II.3.5. Exploitation forestière	28
II.3.6. Institution financière	28
II.3.7. Route et transport	29
II.4. Capital social	29
II.4.1. Education	29
II.4.2. Santé	31
II.4.3. Adduction d'eau potable	32
II.4.4. Habitat	32
II.4.5. Us, coutume et religion	33
II.4.6. Sécurité	33
II.4.7. Communication	34
II.4.8. Organisation paysanne	34
Partie II : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES DONNEES	35
Chapitre III : CONSIDERATION PREALABLES	36
III.1. Plan communal de développement	36
III.1.1. Parties prenantes	36
III.1.2. Objectifs et limites	36
III.1.3. Implication de la masse	37
III.2. Promotion de la dynamique d'ensemble	38
III.2.1. Volonté politique	38
III.2.2. Politique de recouvrement	38
III.2.3. Prise en compte de l'aspiration locale	40
III.3. Construction sociale à la base de solidarité	42

III.3.1.	Société d'interconnaissance	42
III.3.2	Société d'inter-confiance	42
III.3.3.	Société d'entraide	43
Chapitre IV : PRESENTATION DES INDIVIDUS DE L'ECHANTILLON		44
IV.1.	Présentation par âge et par sexe	45
IV.2.	Présentation par sexe et par fokontany	46
IV.3.	Présentation selon l'activité	47
Chapitre V : CULTURE DE PARTICIPATION		48
V.1.	Participation aux assemblées générales	49
V.1.1.	Résultat selon l'estimation des chefs fokontany	51
V.1.2.	Résultats selon nos enquêtes <ul style="list-style-type: none"> • Participation selon l'âge • Participation selon l'activité 	52
		53
V.2.	Participation aux travaux communautaires	54
V.2.1.	Résultat selon l'estimation des chefs fokontany	55
V.2.2.	Résultats selon nos enquêtés <ul style="list-style-type: none"> • Participation selon l'âge • Participation selon l'activité 	56
		57
V.3.	Apport de la population au processus de développement local	58
V.4.	Paramètres de solidarité	60
V.4.1.	Adhésion aux groupements d'entraide	61
V.4.2.	Adhésion aux associations locales	62
Partie III : ESSAIS D'ANALYSE : PERSPECTIVES ET SUGGESTIONS		64
Chapitre VI : LOGIQUES DE LA DYNAMIQUE D'ENSEMBLE		65
VI.1.	Conditions de rassemblement	66
VI.1.1.	Logique ascendante <ul style="list-style-type: none"> • Origine sociale • Fixation d'un objectif commun • Formalisation de l'objectif commun • Mécanisme ascendant de la formation d'une action collective 	66
		67
		67
VI.1.2.	Logique descendante <ul style="list-style-type: none"> • Identification du projet prioritaire • Recherche de partenariat public-privé • Mobilisation de la population • Mécanisme descendant de la formation d'une action collective 	68
		68
		69
		69
VI.2.	Dimension individuelle	70
VI.2.1.	Conscience de l'intérêt commun	70
VI.2.2.	Agrégation de comportements	71
VI.2.3.	Processus de l'action collective dans le cadre d'un modèle individualiste	72
VI.3.	Dimension socioculturelle	73
VI.3.1.	Intensité des relations sociales	73
VI.3.2.	Prise de conscience collective	73
VI.3.3.	Mobilisation collective	74
VI.3.4.	Processus de l'action collective dans le cadre d'un modèle holiste	74
VI.4.	Dimension fonctionnelle	75
VI.4.1.	Fonction de régulation sociale	75
VI.4.2.	Renforcement de l'identité collective <ul style="list-style-type: none"> • Fonction manifeste de l'action collective • Fonction latente de l'action collective 	76
		77
		77
Chapitre VII : CULTURE DE PARTICIPATION : BLOCAGE ET DEVENIR		78
VII.1.	Construction sociale de la dynamique d'ensemble	79
VII.1.1.	Réflexion sur la notion de « construction sociale » <ul style="list-style-type: none"> • Notion de coproduction • Construction sociale non-intentionnelle 	79
		80

VII.1.2.	Processus de construction sociale de l'action collective	80
VII.2. Reproduction sociale de la culture de participation		82
VII.2.1.	Intériorisation des modèles socioculturels	82
VII.2.2.	Institutions locales de socialisation	83
	• Etablissements scolaires	83
	• Institutions religieuses	84
	• Associations et groupements	84
VII.3. Construction sociale du développement local		85
VII.3.1.	Coordination des acteurs locaux	85
	• Gouvernance locale	86
	• Budget participatif	86
VII.3.2.	Capital social et ressources de proximité	86
	• Comportement coopératif	87
	• Comportement altruiste	87
VII.3.3.	Problèmes de leadership	87
	• Profil des leaders locaux	88
	• Style de leadership adopté	88
Chapitre VIII : PERSPECTIVES ET SUGGESTIONS		89
VIII.1. Pour une organisation efficace		89
VIII.1.1.	Adoption d'un style de leadership souple	89
VIII.1.2.	Appui de l'Etat	90
VIII.2. Le social comme stratégie économique		92
VIII.2.1.	Promotion d'une économie relationnelle	92
VIII.2.2.	Vers un mode plus entrepreneurial	93
Conclusion générale		94
	Bibliographie	96
	Table de matières	98

ANNEXES

I- QUESTIONNAIRE

A-Renseignements généraux sur l'enquêté :

1-Sexe : M/F

4-Nombre d'enfants : ...

2-Age : ...

5-Activité principale :

3-Situation familiale :

6-Activités secondaires :

B-Perception de l'enquêté sur le thème :

Questions sur la participation aux actions collectives

1-Est-ce que vous participez aux assemblées générales organisées par le fokontany ? Oui/Non

Si oui, pourquoi ? :.....

Si non, pourquoi ? :.....

2-Et aux travaux communautaires ? Oui/Non

Si oui, pourquoi ? :.....

Si non, pourquoi ? :.....

3-Est-ce que vous prenez de la parole lors des assemblées ? Toujours/Parfois/Jamais.

Pourquoi ? :.....

4-A votre avis, quelles sont les conséquences de votre participation ? :.....

5-Savez vous qu'il existe un « dina » pour les absences ? Oui/Non

6-Le « dina » est-il nécessaire ? Oui/Non

Si non, pourquoi ? :.....

Si oui, d'après vous, le dina sert à quoi ? :.....

7-Avez-vous voté « pour » lors de l'instauration de ce « dina » au niveau de votre fokontany ?
Oui/Non

Si oui, pourquoi ? :.....

Si non, pourquoi ? :.....

8-Sur ces points, y a-t-il des problèmes que vous avez observés à nous
communiquer ? :.....

9-Avez-vous des suggestions à faire ? :.....

Questions sur les associations locales

1-Êtes-vous membre d'une quelconque association ? Oui/Non

Si non, quelles sont les raisons ? :.....

Si oui, quel type d'association ? (à préciser)

- Association des producteurs agricoles
- Association religieuse
- Association politique
- Association éducative ou Autres.

2-Quelles sont vos attentes par rapport à cette association ? :.....

3-Quels sont vos apports pour son développement ? :.....

4-Y a-t-il des problèmes que votre association a du affronter ? :.....

5-Avez-vous des suggestions à y mettre ? :.....

Questions sur les groupements d'entraide

1-Est-ce que l'entraide existe encore dans votre localité ? Oui/Non

2-Si oui, êtes-vous membre d'un groupement d'entraide ? Oui/Non

Si non, pourquoi ? :.....

Si oui, quelle forme de groupement ?

- Groupement entre voisins
- Groupement entre amis
- Groupement entre familles ou Autres.

3-Ce groupement est-il utilisé dans quel domaine de la vie quotidienne ?

- Social
- Economique
- Religieux ou Autres.

4-Selon vous, la pratique de l'entraide est –elle avantageuse ? Oui/Non

Si oui, pouvez-vous nous raconter un exemple précis ? :.....

Si non, pourquoi ? :.....

Questions sur le développement de la commune

1-Qu'en pensez-vous du développement de votre commune ? :.....

2-Selon vous, les ressources propres de votre commune sont-elles suffisantes pour assurer son développement ? Oui/Non

Si non, à votre avis, que faut-il faire ? :.....

3-La population participe-t-elle au processus de développement ? Oui/Non

4-Selon vous, La participation active de la population, elle seule, peut-elle assurer le développement d'une localité ? Oui/Non

5-Vous, personnellement, quels étaient vos apports ?

- Financièrement
- Matériellement
- Physiquement ou Autres.

6-D'après vous, le développement de votre commune est-il possible sans la participation effective de la population ? Oui/Non

Si oui, pourquoi ? :.....

Si non, pourquoi ? :.....

7-Avez-vous des suggestions à nous partager ? :.....

Questions sur les apports des acteurs exogènes

1-A votre avis, les aides extérieures, à l'exemple de celles des « zanaka am-pielezana », sont-elles indispensables pour le développement d'une localité ? Oui/Non

Si oui, pourquoi ? :.....

Si non, pourquoi ? :.....

2-Les « zanaka am-pielezana » de cette localité participent-ils au processus de développement de leur lieu d'origine ? Oui/Non

Si oui, pouvez-vous nous indiquer quelques exemples de cette participation ? :.....

4-Avez-vous des remarques à faire concernant cette relation avec les acteurs externes ?
:.....

Questions sur les rôles de l'Etat dans le processus de développement local

1-Selon vous, quels sont les rôles de l'Etat central dans le processus de développement local ? :.....

2-Avez-vous ressentis cette participation de l'Etat ? Oui/Non

Si oui, dans quel domaine ? Pouvez-vous nous donner des exemples ? :.....

Si non, quelles solutions proposez-vous ? :.....

3-A partir de la situation que vous viviez, quel domaine souhaitez-vous vraiment à être priorisé par l'Etat ?

- Social
- Economique
- Education
- Santé ou Autres.

Avez-vous des suggestions à nous faire savoir concernant tout ce que nous venons de discuter ?

II- GUIDES D'ENTRETIEN

- Auprès du maire de la commune**

Présentation et Explication du sujet de recherche.

- Opinion sur l'appui de l'Etat dans la mise en œuvre de la décentralisation
- Opinion sur le Fonds de développement local
- Utilisation du FDL
- Secteur prioritaire
- Autonomie financière de la commune
- Opinion sur l'importance de la participation locale à travers les actions collectives
- Rôles de la commune dans la mobilisation de la participation locale au processus de développement
- Rôles de la commune concernant l'appui aux actions collectives
- Relation avec des partenariats externes à l'instar des « zanaka am-pielezana »
- Relation avec les associations locales et le secteur privé
- Elaboration des projets communaux, qui sont les décideurs ?
- Prise en compte des aspirations de la population
- Les représentants directs de la masse dans des réunions décisives
- Problèmes actuels de la commune
- Aspirations des dirigeants

- Auprès des Chefs fokontany**

Présentation et Explication du sujet de recherche

- Organisation des assemblées générales
- Organisation des travaux communautaires
- Mesures prises pour la participation effective de la population
- Rôles du fokontany dans la mobilisation de la population aux actions collectives
- Relation du fokontany avec la commune
- Relation du fokontany avec les associations locales
- Relation avec les acteurs externes à l'instar des « zanaka am-pielezana »
- Application du « dina » concernant le non participation à des actions collectives organisées par le fokontany
- Poids de l'entraide au niveau du fokontany

-
- Problèmes actuels du fokontany
 - Aspirations des dirigeants
- **Auprès des acteurs non résidents à l'instar des « zanaka am-pielezana »**

Présentation et Explication du sujet de recherche

- Leur place dans le processus de développement de leur lieu d'origine
 - Relation avec la commune
 - Relation avec les fokontany
 - Relation directe avec la population locale
 - Contribution à l'élaboration des projets communaux
 - Contribution à la mise en œuvre
 - Capacité à mobiliser la participation de la population dans des actions collectives organisées localement
- **Auprès des Directeurs d'établissement scolaire**

Présentation et Explication du sujet de recherche

- Disciplines internes
- Organisation des travaux d'intérêt général
- Objectif général et Objectifs spécifiques
- Participation des élèves

- **Auprès des présidents d'association locale**

Présentation et Explication du sujet de recherche

- A propos de l'association
- Place de l'association dans le développement local
- Disciplines et règlements internes
- Objectif général et Objectifs spécifiques
- Collaboration entre les membres
- Problèmes rencontrés
- Perspectives d'avenir

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Liste des 26 fokontany composant de la commune	P.20
Tableau 2 :	Ressources naturelles de la commune	P.22
Tableau 3 :	Nombre de la population	P.23
Tableau 4 :	Types d'élevage	P.26
Tableau 5 :	Situation des établissements scolaires	P.30
Tableau 6 :	Nombre de consultations au niveau du CSBII Ankazondandy	P.31
Tableau 7 :	Budget communal 2013	P.39
Tableau 8 :	Présentation des échantillons selon l'âge et le sexe	P.45
Tableau 9 :	Présentation des échantillons selon leur âge et leur fokontany	P.46
Tableau10 :	Présentation des échantillons selon leur activité	P.47
Tableau 11 :	Prise de parole lors des assemblées générales	P.50
Tableau 12 :	Participation de nos enquêtés aux assemblées générales selon leur âge	P.52
Tableau 13 :	Participation de nos enquêtés aux assemblées générales selon leur activité	P.53
Tableau 14 :	Participation de nos enquêtés aux travaux communautaires selon leur âge	P.56
Tableau 15 :	Participation de nos enquêtés aux travaux communautaires selon activité	P.57
Tableau 16 :	Apport direct de la population au processus de développement	P.59
Tableau 17 :	Adhésion de nos enquêtés aux groupements d'entraide	P.61
Tableau 18 :	Adhésion de nos enquêtés aux associations locales	P.62

LISTE DES GRAPHES

Graphe 1 :	Production en charbon de bois	P.28
Graphe 2 :	Priorisation sectorielle selon nos enquêtés	P.41
Graphe 3 :	Perception de la population sur « dina »	P.49
Graphe 4 :	Participation aux assemblées générales selon l'estimation des chefs fokontany	P.51
Graphe 5 :	Participation aux travaux communautaires selon l'estimation des chefs fokontany	P.55
Graphe 6 :	Dépendance du processus de développement à la participation de la population	P.58

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	Mécanisme ascendant de la formation d'une action collective	P.67
Figure 2 :	Mécanisme descendant de la formation d'une action collective	P.69
Figure 3 :	Logique de l'action collective selon le modèle individualiste	P.72
Figure 4 :	Logique de l'action collective selon le modèle holiste	P.74

CURRICULUM VITAE

Auteur : RAKOTOSOA RASOLO Dama Harison

Né le : 15 août 1989 à Ambohibao sud, Manjakandriana (116)

Adresse : Lot IIG 23 GK Ambatomaro Antsobolo (101)

Tél : 033 06 594 23

E. mail : damaharison@gmail.com

Thème : « Actions collectives et développement local »

Cas de la Commune Rurale d'Ankazondandy, District de Manjakandriana, Région d'Analambana.

Rubrique épistémologique : Sociologie du développement rural, Sociologie des organisations.

Nombre de pages : 100

Nombre de références bibliographiques : 35

Nombre des annexes : 2

Nombre des tableaux : 18

RESUME

En attribuant un sens coopératif et constructif aux actions collectives, nous avons constaté son importance dans la mise en marche du processus de développement d'une localité. La commune rurale d'Ankazondandy tire profit de ce modèle d'organisation. Considéré comme une ressource locale mobilisable, ce modèle d'organisation, basé sur la dynamique d'ensemble, permet à cette commune de s'acheminer vers son auto-développement et son autorégulation. Cette méthode de travail est devenue dans cette localité une culture qui a suscité chez la population la naissance de l'esprit collectif et du comportement coopératif. Toutefois, cette solidarité a besoin d'être entretenue afin de la pérenniser. Cela nécessite de la part des dirigeants locaux la capacité de leader de bonne foi et de la part de l'Administration centrale une soutenance appropriée et effective.

Mots clés : Action collective, Mobilisation locale, Organisation, Développement local, Culture de participation et Esprit collectif.

Rapporteur : Monsieur Rapanoel Bruno Allain SOLOFOMIARANA, Professeur.